

NOTES ET COMMENTAIRES

DISTRIBUTION DE L'ACTION CATHOLIQUE, INFLUENCE INDUE?

Nous avons lu, avec un certain amusement, la pétition en contestation de l'élection de Monsieur Joseph Ernest Grégoire. Nous ne nous attarderons pas à discuter au point de vue légal le bien fondé ou non de tous les allégués de cette pétition, mais nous nous permettons de reproduire le paragraphe 18 dans son entier. Il se lit comme suit :

180—Le défendeur, soit personnellement, soit par ses agents ou d'autres personnes, à sa connaissance et avec son assentiment et toujours à son bénéfice, a fait distribuer dans toutes les paroisses du comté le journal "L'Action Catholique" organe du clergé dans la Province de Québec dans le but d'influencer indûment les électeurs du comté de Montmagny et de les amener à voter pour lui ou à s'abstenir de voter pour assurer son élection;

Nous voyons donc que le Pétitionnaire prétend que le fait de distribuer l'Action Catholique, organe du clergé de la province de Québec, prétend-il, a eu pour but d'influencer indûment les électeurs du comté de Montmagny.

Durant la dernière campagne électorale, nous avons reçu un journal qui s'appelle LE SOLEIL, dans lequel les pires calomnies et les mensonges les plus odieux ont été publiés par le parti ministériel sur des personnes dont la probité n'était pas attaquant. Ce journal à la solde des monopoles et des trusts, pouvait être distribué et a été distribué à pleine main sans que cela constitue une influence induite, mais qu'une personne lise ou distribue l'ACTION CATHOLIQUE, qui s'est fait un devoir de reproduire tous les discours des adeptes du régime, comme ceux des candidats qui lui faisaient opposition, cela constitue une influence induite parce que ce journal serait le journal du clergé ou plutôt le journal qui est destiné à promouvoir l'action catholique, d'éveiller les consciences endormies et de montrer du doigt les maux dont nous souffrons. Il faut tout de même se permettre de rire un peu. Nous sommes convaincus, que si nous osions affirmer que de distribuer LE SOLEIL ou L'EVENEMENT constitue une influence induite, l'anathème serait jeté sur nous.

L'EVENEMENT du 20 janvier nous annonce qu'il fait maintenant partie du SOLEIL et que son édition matinale ne sera qu'une édition du Soleil, mais que par ailleurs, comme par le passé ce journal continuera à défendre les droits des canadiens français tant au point de vue de notre langue qu'au point de vue de nos intérêts économiques, sociaux ou même religieux, nous le supposons du moins.

Il y a déjà longtemps que nous avons averti la population que l'Evenement n'était que le sosie du Soleil. Nous avons dit qu'il était la propriété de M. Jacob Nicol et nous comprenons très mal qu'un huguenot protestant soit tout qualifié pour donner les directives nécessaires à l'élément canadien-français pour la conservation de leur groupe ethnique tant au point de vue religieux et social qu'au point de vue économique, car M. Jacob a des tendances plutôt francophobe. Et voilà pour ses comparses dont il faudra à l'avenir faire bien attention lorsqu'on les lira.

P. R.

SOIREE DRAMATIQUE

Nous avons annoncé, la semaine dernière, la pièce qui sera jouée le 5 février, à 8:15 hres P. M. dans la salle des Chevaliers de Colomb, par le Cercle d'Etude "Etienne Paschal Taché".

Le public de Montmagny se doit d'aller voir jouer cette pièce qui donne l'occasion aux jeunes artistes amateurs de notre ville de faire connaître leurs talents. Qu'on y songe dès aujourd'hui...

Il y aura de quoi satisfaire tous les goûts: drame, comédie, tableau, chant, musique.
Matinée: 4 février, à 2.30 hres.

FACTS, BARE FACTS, NOTHING BUT FACTS

Monsieur Fortunat Bélanger, toujours de Montmagny, s'est permis, dans le COURRIER-SENTINELLE du 11 janvier dernier, de faire encore, au point de vue politique, une parallèle entre Ontario et Québec et de plus une critique acerbe des membres de notre opposition provinciale.

Il termine son article par une phrase de M. Stevens, "Facts, bare facts, nothing but facts".

Nous allons nous permettre, en nous basant simplement sur les faits, d'annuler ou du moins de jeter beaucoup de doute sur la valeur critique du jugement de Monsieur Fortunat Bélanger.

Il n'y a pas très longtemps M. Fortunat Bélanger laissait entendre à quelques personnes que s'il n'était pas si vieux il se serait rallié au parti national. Les témoins de cet aveu vivent encore. Cet aveu affecte énormément le jugement qu'il rend, tant sur M. Duplessis que MM. Gouin et Grégoire ainsi que sur M. Onésime Gagnon, car il admet implicitement que si son esprit et son jugement n'avaient pas été aussi séniles, il eut mieux apprécié les qualités et la force de ces hommes indépendants de la princesse.

Il nous souvient d'un temps où M. Bélanger croyait qu'une élection se faisait sans prière. Dans ces temps heureux, Monsieur Bélanger avait pris l'initiative de se présenter contre le candidat du régime libéral. Sans argent, il avait fait la lutte la plus forte au régime qu'on croyait invincible. La majorité de l'idole, que fut à tort M. Charles A. Paquet, n'avait pas atteint 100 voix. M. Bélanger était alors un candidat à l'esprit plutôt indépendant; il avait voulu, dans un temps où l'on croyait que tout était subordonné à la caisse électorale et au parti, prouver à la population qu'il existait encore des gens qui savaient penser et oublier leur intérêt particulier pour l'intérêt général. Cette preuve, son élection l'avait établie, comme les dernières élections ont prouvé d'une manière irréfutable que la majorité de la population est saturée du régime Taschereau.

Le résultat qu'a obtenu Monsieur Bélanger a alors jeté l'émoi dans le camp ministériel. Il était un candidat excessivement dangereux et même un vainqueur très possible pour une deuxième élection. Il avait, sans ressource, quasiment mâté la machine électorale et ceci était un coup de force, mais M. Bélanger n'a pas su le comprendre, il n'a pas été à la hauteur de son premier effort. Les luttes répétées et les efforts continus, les années qui ont suivi l'ont prouvé, n'étaient pas de son caractère. La princesse l'a approché, lui a fait des caresses, l'a amadoué, l'a enjolé, en fin de compte l'a comblé et il s'est trouvé que cet homme qui s'est cru vaillant, s'est délecté dans les délices de Capoue. Sans effort aucun, il a eu tous les avantages et jamais plus il ne s'est élevé contre les abus du régime. Il a même flatté qui l'a flatté et ainsi il s'est acheminé dans une douce vieillesse. Or, voilà que rendu dans cette vieillesse, affecté qu'il est par toutes les gratuités et les délicatesses du régime, ce monsieur prétend aujourd'hui rendre des jugements désintéressés. Mieux eut valu pour lui qu'il continuât tranquillement ses jours sans rien dire, car les déclarations qu'il a faites à certains témoins affectent énormément le jugement qu'il rend sur les personnes du groupe national. D'ailleurs, M. Bélanger a-t-il pu constater, après une enquête sérieuse dans l'Ontario, si les abus étaient les mêmes dans cette province que dans la nôtre? Un ou deux voyages de quelques jours nous laissent croire que cela n'est pas suffisant. A-t-il constaté que dans l'Ontario on volait les élections comme dans notre province? Que dans les polls il y avait plus de voteurs que d'électeurs inscrits ainsi que sur le front Planté et le front Cohen pour ne pas nommer le front Authier et le front Chouinard?

A-t-il été en mesure de constater que, la veille des élections, on achetait les votes à qui mieux mieux, ainsi qu'on l'a fait dans le beau comté de Montmagny, en payant, la journée même de l'élection, un compte dû depuis 4 ans à condition que l'électeur vote pour le candidat du régime; en somme, M. Bélanger est devenu vieux, nous voulons bien le croire, nous respectons ses cheveux blancs, mais qu'il nous permette de lui rappe-

(suite à la dernière page)

CONTESTATION DE L'ELECTION DE M. GREGOIRE

Le 22 janvier, l'Honorable Juge Prévost a entendu les objections préliminaires faites par les procureurs de M. Grégoire, contre la pétition en contestation de son élection.

Le défendeur soulève plusieurs irrégularités contre la pétition. Il s'attaque à la signification, parce que la copie de la pétition n'aurait pas été certifiée suivant la loi par le Pétitionnaire, et que le certificat du Protonotaire, ne portant pas les timbres requis par la loi, serait nul. Pour rencontrer cette objection, les procureurs du demandeur ont fait une requête à la Cour, pour demander la permission d'apposer les timbres exigés par la loi.

Le défendeur s'objecte aussi à la signature de l'affidavit, et il demande le rejet de toutes les allégations concernant les abus d'influence du clergé.

Le défendeur prétend que les allégués de la pétition sur l'influence induite, ne contiennent pas les éléments essentiels exigés par la loi, pour créer l'offense d'abus d'influence. La loi exige l'emploi de la menace, de la force, de l'intimidation.

Le défendeur a prétendu que les membres du clergé ont droit de s'occuper des questions politiques, tout comme les laïques, et qu'on ne peut pas leur reprocher certains actes qui ne pourraient être reprochés à des laïques.

D'après la jurisprudence, on ne peut reprocher aux prêtres de s'occuper d'élections, et leurs droits cessent, lorsque les prêtres menacent leurs fidèles de peines spirituelles ou temporelles, ou encore d'excommunication ou de refus des sacrements.

Dans la pétition, le demandeur allègue simplement que certains prêtres auraient dit qu'il était contraire aux intérêts de la religion catholique de voter pour le parti libéral. Le défendeur a représenté à la Cour que ces paroles ne pouvaient constituer l'offense d'abus d'influence, et que tous ces paragraphes, même s'ils étaient prouvés, ne pourraient lui faire obtenir l'annulation de l'élection.

Le défendeur a aussi demandé le rejet de l'allégation ou on reproche au défendeur d'avoir fait distribuer l'Action Catholique dans le comté. Il a aussi demandé le rejet de l'allégation au sujet des requêtes que les agents du défendeur auraient fait signer à St-Paul du Buton, par certains électeurs.

Les procureurs du pétitionnaire ont répondu à ces arguments en disant que dans un pays catholique comme le nôtre, le seul fait pour un prêtre de dire qu'un parti politique travaillait contre les intérêts de la religion catholique, était suffisant pour faire croire aux électeurs qu'ils commettaient un péché mortel en votant pour ce parti politique.

Avant l'argumentation, M. Eugène Létourneau, le pétitionnaire, a été entendu comme témoin, et il a juré que c'est lui qui a pris l'initiative de contester l'élection du défendeur, que le montant de mille piastres qu'il a déposé avec sa pétition, lui appartenait, et qu'il n'avait reçu aucune promesse ni garantie d'être remboursé de ce montant.

La Cour a pris tous ces arguments en délibéré. Dans cette affaire, le pétitionnaire était représenté par Mre J. L. K. Laflamme, avocat de Montmagny, et André Taschereau, C. R., de Québec comme conseil. Les procureurs du défendeur étaient: Mre Thomas Tremblay et René Paré, et Mre Albert Gagné, conseil.

Le numéro gagnant du cousin "papillon" au magasin de Mlle Ernestine Côté, est 163.

La personne qui détient ce billet est priée de le réclamer le plus tôt possible.

SUR LA TOMBE DE GEORGE V

Le vingt janvier dernier, quelques minutes avant minuit Sa Majesté Georges V, Roi de la Grande Bretagne, d'Irlande et des Dominions rendait sa belle âme à Dieu. Les avocats de Montmagny et le personnel de la Cour Supérieure, ont tenu à témoigner leur sympathie pour ce grand deuil. Aussi, dès le vingt-deux janvier, à dix heures du matin, alors que l'Honorable Juge Prévost montait sur le banc, se déroula une cérémonie impressionnante qui restera gravée profondément dans l'âme de tous les spectateurs qui avaient envahi la salle de la Cour Supérieure pour entendre plaider les objections préliminaires dans la contestation de l'élection de M. J. E. Grégoire.

M. Thomas Tremblay, avocat de Montmagny, prononça le discours suivant:

"Avant que cette Cour ne prenne connaissance des affaires courantes, Votre Seigneurie me permettra sans doute d'exprimer les sentiments de sympathies du Barreau de Montmagny et des officiers de cette Cour à l'occasion de la mort de notre roi bien-aimé, Sa Majesté Georges V, au nom de qui cette Cour a administré la justice depuis près de 26 ans.

Celui que Dieu vient de rappeler à lui fut un grand roi; il laissera dans l'histoire le souvenir d'un parfait citoyen, d'un fin diplomate et d'un roi juste et bon.

George V, durant toute sa vie, fut un exemple pour ses sujets. Père de famille tendre et bon, il entourait ses enfants de toute l'affection dont son cœur de père était rempli; son épouse éplorée, la Reine Marie, trouvait en lui un protecteur sûr et fidèle et la Providence, pour le récompenser de ses vertus, lui donna plusieurs enfants qui étaient pour lui sa plus belle couronne.

Il monta sur le trône alors que le ciel politique du monde était chargé de sombres nuages; son règne fut obscurci par l'une des plus grandes guerres de l'histoire; durant ce cataclysme et les années qui suivirent il fut le témoin attristé de la chute de plusieurs royaumes; la révolution rouge bouleversa la plus grande partie du monde; mais, la couronne Britannique traversa toutes ces tempêtes sans en ressentir les atteintes; George V par sa diplomatie, par son habileté qui n'excluait pas la fermeté, sut maintenir dans l'ordre son immense empire qui couvre le quart de la surface terrestre; il était resté, au milieu de tous ces bouleversements, comme le symbole vivant de l'autorité parce qu'il s'était rendu digne de la couronne qu'il portait.

Il fut un roi juste et bon régnant sur un quart de la population du globe, sur environ 360 millions de sujets, parlant des langues différentes, ayant des traditions et des aspirations nettement opposées les unes aux autres.

A tous il savait donner justice la plus complète tenant compte des circonstances de temps et de lieu; à tous il accordait une liberté pleine et entière afin de favoriser l'épanouissement des caractéristiques ethniques de chaque peuple ce qui constituait la principale richesse de son grand empire. Sa bonté conquérante était l'espoir des faibles et des malheureux et sa justice indéfectible formait le plus sûr rempart des minorités opprimées.

C'est sous son règne mémorable que notre pays passa du rang de colonie à celui de Dominion autonome et d'associé de l'Angleterre dans le Commonwealth Britannique.

Ce grand roi que nous avons appris à aimer, à respecter et à vénérer, vient de rendre ses comptes à Dieu. Son âme sereine éprise d'amour et de justice était prête à recevoir la récompense d'une vie si bien remplie.

Son successeur est déjà sur le trône. C'est le populaire Prince Edouard qui nous a visité souvent et qui a déjà conquis tous les cœurs de ses loyaux sujets. Nous saluons en lui Sa Majesté Edouard VIII au nom de qui Votre Seigneurie nous rendra justice ce matin. Nous déposons au pied de son trône l'hommage de notre affection et de notre filiale soumission.

Pour marquer ce double événement qui mêle la joie à nos larmes, je propose que cette Cour s'ajourne pour 5 minutes et qu'une page de notre plumitif soit réservée par le Protonotaire pour témoigner aux générations futures notre attachement indéfectible à la Couronne

(suite à la dernière page)

"LE PEUPLE"

Organe du District de Montmagny
PUBLIE PAR
La Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny,
Le Vendredi de chaque semaine.

Toute communication concernant "Le Peuple"
doit être adressée à:
"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
Montmagny, P. Q.

ABONNEMENT

CANADA — District, 1 an . . . \$1.00
CANADA — Hors District, 1 an \$1.50
ETATS-UNIS — 1 an 2.00

EN TASCHEREAU CRATIE

Partira-t-il, partira-t-il pas? La gageure est ouverte parmi les ministériels. La pointe en a assez des embêtements qu'Alexandre lui a créés. Rinfret ne veut pas se compromettre davantage. Cardin est à bout de son rouleau. Les ministres provinciaux se regardent avec anxiété en se demandant de quel poids pèse sur eux leur participation au Régime que l'opinion publique a condamné. Pendant ce temps-là, malgré le vœu général de ses amis aux abois, le dictateur-directeur se cramponne à l'épave.

La disparition d'Alexandre-Directeurats sauverait-elle l'équipage ministériel? Hélas, non, car tous ces matelots-là sont solidaires des mêmes péchés politiques. Le naufrage sera fatalement général.

A Noël, le ministre a un scrupule. — "Mon père, un orateur d'élection grassement payé par le comité m'a proclamé "grand homme" et j'en ai senti une fierté extrême. Est-ce un péché?"
— Pas du tout! C'est ce menteur-là qui est coupable.

Les saletés d'élections ne sont plus à découvrir, mais il est bon de les montrer de temps à autre, pour qu'on soit plus propre la prochaine fois. C'est pour cela que l'Union Nationale continue ses dénégations, comme la Ligue de Sécurité dénonce les accidents pour en prévenir d'autres.

UNE VISITE AU PARLEMENT

Nous venons de visiter une autre fois, le parlement. C'était la première fois que nous traversions les larges corridors de l'édifice si cher à M. Taschereau, depuis le nettoyage du 25 novembre dernier. Comme tout y est changé. Les figures sont plus sympathiques et toutes reflètent la crainte et l'angoisse. Jamais les employés civils n'ont été aussi courtois et gentils. Parmi eux, on reconnaît des figures joyeuses ou l'angoisse a un peu de place. Ceux-là, ce sont de nos amis.

Evidemment, nous avons eu l'occasion de causer avec certains employés du parlement. Nos premiers mots ont semblé surprendre les personnes que nous interrogeons et toutes voulaient savoir notre nom. Sans cachette nous leur avons déclaré qui nous sommes. Le premier a semblé être heureux de nous voir, mais l'autre, un employé d'environ 45 ans, au visage de fouine, s'est esquivé immédiatement et en passant en face de certains appartements, nous avons remarqué que certains petits vœux nous regardaient passer avec intérêt.

En causant, voici ce que nous avons appris. M. Taschereau est sur le point de donner sa démission. Tout ce qui retarde, est la bisbille qui existe entre les ministres qui tous, veulent remplacer M. Taschereau.

Par ailleurs, nous avons aussi appris que les manipulateurs de listes, les organisateurs d'élections, et les monteurs de bateau sont dans une activité fiévreuse. Evidemment, nous aurons une élection à brève échéance.

La session est retardée et personne ne sait quand elle aura lieu. C'est à qui parlera le moins.

En continuant notre marche, nous avons eu l'occasion de passer dans un corridor où arrivait M. Taschereau, se rendant probablement à son bureau. Courbé, l'air fatigué et ennuyé, le Premier ne nous a même pas vu. Ceci ne nous a pas fait de peine. Il semble embarrassé notre Premier Ministre, que disons-nous, notre ex-Premier Ministre.

Dans quelques jours nous repasserons par l'édifice et pourrions peut-être en apprendre plus long. Nos lecteurs en seront mis au courant.

JEUNESSE... LEVE-TOI!

Jeunesse... lève-toi, l'heure du combat a sonné! Depuis tant d'années qu'on t'oublie, prouve que tu es toujours là, plus forte, plus puissante que jamais.

Que ton bon cœur, que ta fougue courageuse, que ta bravoure téméraire soient tes armes dans cette lutte pour la vie. Jeunesse, réponds à l'appel de tes chefs, des jeunes comme toi, qui ont le même idéal que toi, qui luttent pour la même cause que toi. Entends le clairon qui t'appelle au rassemblement, n'hésite pas un instant, sois dans les rangs pour recevoir le premier commandement.

L'avenir t'appartient jeunesse, chacun le concède, mais quel sera cet avenir. Sera-ce un héritage encombrant, onéreux? Oui, si tu n'y vois d'avance. L'avenir sera ce que tu voudras qu'il soit. Il est de ton devoir de le préparer.

Si la génération mûre et l'autre plus mûre encore noircissent ton avenir par leurs actes actuels, ton devoir est de lever et de crier: halte! Ne les laisse pas compromettre ton avenir qui est aussi celui de ton pays, de ta province, de ta ville.

Jeunesse, sois virile. Lève la tête, brandit tes armes et en avant! Oui, en avant toujours, ne recule devant aucun obstacle, va droit devant toi, vers ton but, ton idéal.

La crise t'a particulièrement frappée, jeunesse, ne te laisse pas abattre, au contraire profite des leçons qu'elle te donne. Apprends dès maintenant à souffrir courageusement, à espérer au lendemain que tu dois toi-même préparer.

Etudie les causes de cette crise, vois les effets désastreux; si un jour, alors que tu seras au timon des affaires, la situation semble vouloir se présenter de nouveau, sous un aspect dangereux, tu n'hésiteras pas à appliquer les grands remèdes pour prévenir une autre période pénible. Tu acquiesces de l'expérience, au milieu de ces souffrances, c'est Dieu qui, dans son grand amour paternel, a voulu que tu souffres plus que les autres. Il a voulu l'éprouver pour tremper ton caractère, ferrer ton courage et ennobler ton cœur. Il veut que tu sois une génération d'élite, que tu formes une race forte et fière. Les dernières générations n'ont pas compris leurs devoirs, tu comprendras les tiens.

Ne te révolte pas contre ta pénible situation, sache au contraire profiter de toutes les leçons qu'elle te donne pour acquiescer la dose de patriotisme, de générosité, de courage, de persévérance, de charité, de foi, pour en sortir meilleure et plus forte.

Lutte pour toi, pour ta vie, pour ton avenir. Pénètre dans les domaines qui t'appartiendront demain. Vois ce qui s'y passe, étudie les actes de ceux qui les occupent en ce moment et ne permets pas que ces derniers compromettent ton héritage futur. Proteste, crie, hurle, s'il le faut, mais fais quelque chose pour faire entendre tes droits et les faire respecter.

Jeunesse, sois patriote, repasse l'histoire glorieuse de ton pays, tu y puiseras des exemples de ton devoir, tu y puiseras d'aujourd'hui. Trois cents ans après la mort de Samuel de Champlain, relit l'histoire de ces premières années de la colonie française, devenue après tant d'années de la beur et de souffrances, le pays que nous habitons, la province que nous chérissons.

Jeunesse... lève-toi! resserre les rangs, forme des bataillons, marche à l'assaut de l'avenir. Tu seras conquérant si tu t'es sérieusement préparée au combat.

Joins les rangs des bataillons en formation, marche sous la direction des chefs qui se sont levés pour prendre ta défense et te crier gare!

Partout dans cette province des groupements devraient être déjà formés, Mont réal, Québec, Trois-Rivières ont leur jeunesse organisée. Tous les autres centres doivent suivre cet exemple et lorsque bientôt ce rêve sera réalisé, la fédération qui réunira tous ces groupements formera le bataillon le plus puissant, le plus noble que l'on puisse espérer.

Jeunesse, comprends ton devoir, sache ce que tu auras à faire demain, ne perds pas ton temps, ne gaspille pas tes forces, fais tout servir à ta cause, tu seras la première à en profiter.

Il est temps plus que jamais, ne recule pas devant les sacrifices, secoue l'indolence qui te paralyse, accepte tes devoirs. Debout!... jeunesse, lève-toi!

Gérard BRADY.

LES VILLES ONT VOTE CONTRE LE REGIME

(suite)

Pauvre monsieur Taschereau! sa déception a dû être bien amère, le 25 novembre dernier au soir!... Lui qui avait promis publiquement, — tellement il avait confiance en sa machine infernale, — qu'il remporterait 80 comtés sur 90!...

Mais elle va être bien plus amère encore, sa déception, à M. Taschereau, dans quelques mois, lors du prochain appel au peuple. Cette fois, le coup va être fatal, mortel: le Régime aura à jamais vécu. Alors tout un peuple se redressera, fier et joyeux, parce qu'enfin délivré d'un régime de servitude, de honte et d'oppression; alors nous célébrerons, — non pas dans les pleurs et les gémissements, mais dans les rires et les chants, — les funérailles du Régime; puis nous enfonçons à jamais dans le tombeau de l'oubli, son cadavre infect et hideux.

L'on remarque combien — d'une manière générale — les majorités ministérielles ont été faibles, — sauf dans deux ou trois comtés, — et combien, par contre, les majorités des Actionnistes ont été substantielles, écrasantes même, — comme, par exemple, dans la Beauce, ou le candidat de l'A. L. N. a été élu par 6,000 voix de majorité. Voilà qui prouve abondamment que le parti Duplessis-Gouin a remporté une véritable victoire, le 25 novembre dernier.

Car le Gouvernement Taschereau n'est plus le gouvernement de la province; il ne représente plus l'autorité légitimement constituée. Il n'est pas au pouvoir de par la volonté du peuple; mais il y est par l'achat des consciences, par le jeu criminel des télégraphes, donc des parjures, par l'intimidation, les menaces, la fraude, en un mot, par la corruption électorale la plus honteuse et la plus dégoûtante qu'on puisse imaginer.

Mais les voleurs d'élection (ils sont passés maîtres dans cet art diabolique: ils s'étaient exercés déjà en 1922, en 1927 et en 1931), les voleurs d'élections, tremblent, ils ont peur: car ils savent bien que la victoire du 25 nov. dernier n'est pas leur victoire; pour garder un pouvoir usurpé, ils en sont rendus à faire assommer — par des voyous saoulés et payés par eux — les orateurs de l'Union Nationale (l'on connaît le massacre de l'Ange-Gardien, qui rappelle celui de Lachine), et à vouloir empêcher ces mêmes orateurs de se faire entendre à la radio.

—II—

Voyons un peu, maintenant, quelles ont été les œuvres du Gouvernement Taschereau, depuis son accession au pouvoir, en 1921; voyons si ce gouvernement a réellement fait le bonheur et la prospérité de cette province, si réellement il l'a placée et maintenue à la tête de la confédération, comme le croient les lecteurs exclusifs du "Soleil" et de l'Événement; — ces deux journaux payés respectivement \$300,000 et \$50,000 par année pour tromper leurs lecteurs.

En 1921, quand M. Taschereau prit les rênes de l'administration, à Québec, le crédit de la province était encore intact, et la dette provinciale presque nulle et les taxes provinciales, en conséquence, étaient bien ordinaires; elles n'accablaient pas, comme aujourd'hui, le citoyen de cette province.

Or aujourd'hui, — on a peine à la croire — la dette provinciale dépasse 150 millions, bien que le "Soleil" fixe cette dette à 130 millions. Mais un petit mensonge de 20 à 25 millions, cela ne pèse guère sur la conscience du "Soleil". Notre dette provinciale a fait un saut de 50 millions depuis cinq ans seulement. Et l'an dernier, à cause des élections du 25 novembre, elle a dû faire un saut-record...

Que notre dette provinciale augmente sans cesse, alors qu'une saine administration aurait dû, devrait la faire baisser; que les taxes provinciales aient été, depuis quinze ans, multipliées quatre fois, cela n'a rien d'étonnant; Alors que les revenus de la Province ont diminué dans une proportion alarmante, et en pleine crise économique mondiale, les dépenses d'administration de la province ont été plus que triplées: ces dépenses sont aujourd'hui de \$2,000 de plus par heure qu'en 1920; et les salaires des centaines et des centaines de fonctionnaires du gouvernement ont été maintenus à leur plus haut niveau, et augmentés dans bien des cas.

Et non seulement, on n'a pas réduit les salaires des employés, mais le nombre de ces derniers a augmenté considérablement: on en a

engagé plus de 1200 autres depuis 1931. D'après les Comptes publics de la Province, pour 1934, la seule famille Taschereau — avec ses soixante-cinq membres qui vivent à même la crèche — coûte à la province la jolie petite somme de \$1,000,000 par année. Voilà qui pour rait bien s'appeler le "trust des Taschereau!"

Les travaux publics — confection de chemins, construction de ponts, d'édifices publics, etc. — ruinent littéralement la Province. La plupart de ces travaux sont donnés sans soumission à des compagnies, à des entrepreneurs amis du Régime. C'est un abus d'administration intolérable. Au reste, toute la politique du Régime en est de favoritisme, de gaspillage, de coulage...

Dans le domaine agricole, la politique de M. Taschereau, ou plutôt de son gouvernement (mais le gouvernement et M. Taschereau, c'est tout un!) a été une faillite. Déjà, en 1922, notre agriculture était dans la gêne; ça commençait à aller mal. Alors — comme aujourd'hui — les cultivateurs réclamaient un crédit agricole efficace, avec un taux le plus bas possible. Feu J.-N. Ponton — qui était alors directeur du Bulletin des Agriculteurs — menait la campagne pour les cultivateurs; il écrivait dans son journal: "Gouvernants! gouvernants! hâtez-vous, car le temps presse et la situation s'aggrave."

Depuis la mort — survenue trop tôt, hélas! — de J. N. Ponton, l'ami le plus sincère et le défenseur le plus dévoué que la classe agricole ait jamais eu en cette province, — depuis la mort, dis-je, de J.-N. Ponton, les cultivateurs n'ont cessé, par la voix de leurs chefs, de réclamer un crédit agricole.

Or, le Gouvernement Taschereau n'a jamais voulu se rendre à leur réclamation, pourtant bien légitime. M. Taschereau a toujours prétendu (bien à tort, on le sait!) qu'accorder un crédit agricole aux cultivateurs, ce serait ruiner le crédit de la province. Piètre excuse!... L'Ontario a eu son crédit agricole, pendant les années les plus sombres de la crise; on a prêté aux cultivateurs, dans la province voisine, de 1929 à 1933, environ \$10,000,000, aux conditions les plus faciles; on a ainsi empêché 5000 faillites agricoles au bas mot; et le crédit de l'Ontario n'a pas été, pour cela, ruiné ou ébranlé, que nous sachions!

M. Houde avait, en 1931, promis aux cultivateurs un crédit agricole, s'il était porté au pouvoir; mais il n'a pu réaliser son projet, parce que le Régime sans conscience lui a — comme l'on sait — volé son élection, et que, pour garder un pouvoir usurpé, on a alors passé le bill Dillon, — la plus sale mesure qui ait jamais souillé l'histoire politique de notre catholique province!

Louis MORNEAU
(à suivre)

Simple et pure. — Il est si facile d'appliquer l'Huile Electrique du Dr Thomas, qu'un enfant peut en comprendre les directions. Employée comme liniment la seule direction est de frotter et comme pansement l'appliquer. Les directions sont si claires qu'il n'y a pas moyen de se tromper et elles seront facilement comprises des jeunes et des vieux.

Tél. 202 Rayons X

DENTISTE

Dr J. M. Bernatchez
B. C. D.

Extraction des dents sans douleurs — Dentiers "Alcolite" garantis incassables. — Traitement des gingivites, maladies des gencives.

Tél. 74

ROGER ROY, B. O.
Spécialiste pour les yeux
Optométriste.

Bureau chez M. Emile Dubé,
16, rue St-Jean Baptiste

en face du Bureau de Poste

Heure de Bureau: —

9 A.M., à 6 P.M.

et le soir: —

de 7 P.M. à 8 P.M.

CARTES PROFESSIONNELLES

— ET D'AFFAIRES —

Thomas TREMBLAY
B. A. L. L. L.
Tél. 99

Philippe ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Tél. 8

TREMBLAY & ROUSSEAU
Avocats

MONTMAGNY.

Téléphone 14 Téléphone 73
ROUSSEAU, HEBERT & TREMBLAY
NOTAIRES
Commissaires de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèques ou débiteurs
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité
64, rue du Dépôt — Montmagny.
Bureau au Cap Saint-Ignace à l'Hotel Théberge, tous les dimanches, après la grand'messe.

Tél. Bureau: 14 Rés.: 15
L. D. E. ROUSSEAU
L. L. B.
NOTAIRE
64 rue du Dépôt, — Montmagny

Thomas Tremblay
B. A., L.L.L.
AVOCAT
Tél. 99 — MONTMAGNY
BUREAU:
Rue de la Gare,
Edifice "Le Peuple"

Tél. Bureau: 73 Rés.: 23
JOS.-C. HEBERT
NOTAIRE
Agent d'Assurances sur la Vie,
Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale
Achats et ventes de Débiteurs
PRETS D'ARGENT
64 rue du Dépôt, — Montmagny

PHILIPPE ROUSSEAU
B. S. L. L. B.
Avocat
Tél. 8
68, rue du Dépôt,
Montmagny:

Tél. Bureau: 14 et 73—Rés. 3
JOS. A. TREMBLAY
B. A., L.L. L.
NOTAIRE
64, rue du Dépôt, Montmagny

Dr Clément ROULEAU
Médecin-Vétérinaire
Pratique générale de médecine
et de chirurgie vétérinaire.
3, rue Taché, MONTMAGNY
Tél. No. 45

WILFRID A. RINGUET
Comptable-Vérificateur
Courtier en Obligations
Spécialité: Prêts aux Fabriques et Communautés Religieuses
Rue de la Gare,
Montmagny.

LORENZO TETU
Comptable-Vérificateur
Liquidateur de Faillite
Syndic Autorisé
Bureau: 81 r. St-Pierre
QUEBEC

Dr LS GEO. PERRIN
24 RUE DU PONT
QUEBEC
Pratique limitée à l'effacement complet, rapide, indolore, non chirurgicale, ni électrique des
HEMORROIDES
et VARICES avec ou sans ulcère, à quelque degré que ce soit.
Court traitement de bureau, absolument inoffensif à tout âge, d'un caractère éminemment sérieux.
Détails sur demande

DR. J. R. BARIL
Chirurgien-Dentiste

Tout genre de travaux garanti et accompli dans le plus court délai, d'après les méthodes les plus modernes.
Extraction des dents sans douleur.
Heures de bureau: Tous les jours, de la semaine, de 9 hres à 5 hres.
49, rue Saint-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.
Tél. Nat. 46.

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR
DEPUIS LE 1er DECEMBRE 1935

MONTMAGNY, P. Qué.

Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours 1.55 a.m.
No. 1 Express maritime, tous les jours 11.25 a.m.
No. 31, local tous les jours dimanche excepté 5.30 p.m.

Allant à l'Est

No. 32 Local tous les jours dimanche excepté 10.02 a.m.
No. 2 Express maritime, tous les jours 6.32 p.m.
No. 4 Océan Limité, tous les jours 1.55 a.m.
5 mai j.n.o.

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada, District, 1 an \$1.00
Can. Hors Dist., 1 an 1.50
Etats-Unis, 1 an 2.00
Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi Janvier 1937 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1937 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal. j.n.o.



Ecoutez l'émission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures.

CKAC Montréal
CHRC Québec
CHLP Montréal
CKCH Hull
CRCS Chicoutimi

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Lancet

GRATIS! Garçons—demandez ce livret sur le HOCKEY

et la photographie autographiée de vos joueurs préférés.

Une chance exceptionnelle de vous procurer GRATUITEMENT la brochure: "Comment devenir une étoile du hockey" ainsi qu'une photographie autographiée d'un joueur célèbre ou d'une équipe fameuse.

L'auteur de cette brochure sur le hockey (soutenu par T. P. (Tommy) Gorman, gérant et moniteur sportif de l'équipe des Champions du Monde les "Maroons" 1934-35 et les "Chicago Black Hawks" 1933-34. On trouve une foule de renseignements intéressants sur le hockey dans cette brochure qui devrait faire partie de la bibliothèque des garçons. Montrez cette annonce à votre mère et procurez-vous votre copie.

Cette offre sensationnelle se limite à ceux qui utilisent exclusivement les produits de la Canada Starch. Adressez-nous une étiquette que vous aurez enlevée d'une boîte de

SIROP DE BLÉ-D'INDE (MAIS) EDWARDSBURG "CROWN BRAND" ou "LILY WHITE"

ainsi que le cartonage de l'un des produits mentionnés ci-dessous. Sur réception de ces étiquettes, nous vous adresserons gratuitement par retour du courrier, la brochure "Comment devenir une étoile du hockey" ainsi que la photographie autographiée de votre joueur ou de votre équipe préférée. Ces photographies sont en marge de cette annonce. Faites votre choix.

Voyez à ce que votre nom et votre adresse soient écrits lisiblement sur les étiquettes que vous nous adressez.

CORN STARCH "BENSON" - CORN STARCH "CANADA" EMPOIS CANADA WHITE GLOSS

The CANADA STARCH COMPANY Limited, Montreal

BANQUE CANADIENNE NATIONALE	
SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1935	
Passif	
Envers le public:	
Billets de la Banque en circulation.....	\$ 6,486,429.00
Dépôts (épargne et comptes courants).....	112,993,913.91
Divers	721,207.96
	\$ 120,201,550.87
Envers les actionnaires:	
Capital, réserve, dividendes et profits non répartis.....	12,372,705.60
	\$ 132,574,256.47
Actif	
Argent en caisse et autres disponibilités.....	\$ 17,670,945.95
Obligations et actions.....	53,416,882.14
(comptées au-dessous du cours du marché)	
Prêts à demande.....	5,823,124.18
(sur titres dont les cours présentent une ample marge)	
Prêts et escomptes et avances aux municipalités.....	47,081,731.49
(après provision pour créances douteuses)	
Immeubles, créances hypothécaires et divers.....	8,581,572.71
(comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	
	\$ 132,574,256.47
Compte Profits et Pertes	
Solde créditeur au 30 novembre 1934.....	\$ 224,069.97
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1935.....	915,790.39
Total.....	\$ 1,139,860.36
Réparti comme suit:	
Dividendes.....	\$ 560,000.00
Fonds de pension du personnel.....	30,000.00
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux.....	167,000.00
Amortissement du mobilier.....	30,000.00
Versement au Trésorier de la Province de Québec (14. Geo. V. ch. 3).....	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1935.....	227,860.36
	\$ 1,139,860.36

LADURANTAYE

M. et Mme Eloi Doucet ont passé le jour de Noël à Trois-Rivières et le jour de l'An à Rivière-Ouelle chez leurs parents.

—M. et Mme Louis Tremblay, de Québec, étaient chez M. Emile Boudue, le jour des Rois.

—Mlle Maria Breton, de Québec, a passé le jour de l'An dans sa famille.

—Mlle M.-Anna Lemieux, de Québec, était chez son père, M. Saul Lemieux, au jour de l'An.

—M. et Mme Edouard Breton de Lévis, étaient chez leurs parents, à l'occasion des fêtes.

—M. et Mme Joseph Latulippe sont allés à St-Vallier, au jour de l'An.

—M. Alfred Lacroix, de Québec, a passé le jour de Noël chez M. Léon Lacroix.

—Mlle Gertrude Blais est revenue dans sa famille, après un séjour de quelques mois aux E. U. et à Montréal.

—Mlle Louisa Martel de Limoulo, est actuellement chez M. Cléophas Blais.

—M. et Mme Théophile Pelletier ont passé le jour de l'An à Saint-François, chez M. Vve Nar. Blais.

—M. Rolland Lacroix est revenu d'un voyage de quelques jours à Québec.

—M. et Mme Aimé Lacroix et leur fille Rachel, ont passé le jour des Rois chez M. Léon Lacroix.

—Nos collègues et conventines sont retournés à leurs études.

Nos classes sont ouvertes le 8 du courant.

DAAQUAM

M. l'abbé Bourbeau était de passage à Québec, ces jours derniers.

—MM. J. Nadeau, P. Nadeau, et R. Dion, étudiants au collège de Lévis, sont en vacances dans leur famille à l'occasion des fêtes.

—M. l'abbé Gérard Poulin professeur au collège de Lévis, est également de passage dans sa famille.

—Mlle Adrienne Mercier pensionnaire au couvent de St-Benoît, est en vacances chez ses parents à l'occasion des fêtes.

—MM. H. Doyon et M. Morin du Lac Frontière, étaient en promenade à l'occasion des Rois, chez M. L'Heureux.

—Le devoir et le dévouement consistent à faire son bonheur après celui des autres.

BUREAU LAFLAMME

Le 24 décembre, est décédé à Québec, M. Joseph T. Labadie, Hottelier, époux de feu Marie Hébert. Ses funérailles ont eu lieu à Berthier, le 27, à 10 heures.

Il laisse pour pleurer sa perte, trois filles: Mme Eug. Roy (Sophie), Mme L. Denis (Blanche), de Québec, Mme Maurice Proulx, M. Sara de St-Pierre et 5 fils: MM. Henri Denis, Josephat, Paul-Emile et Louis-Philippe, tous de Québec.

Nos sympathies.

—Est aussi décédé le 6 janvier, M. Samuel Gaumont, époux de Dame Marie Pruneau, âgé de 66 ans.

—Mlle Cécile Bouffard, de Québec, était, à l'occasion du jour de l'an, chez son père, M. Eug. Bouffard.

—M. et Mme Cyrille Noel et leurs enfants de Saint-Jean Chrysostome, chez leurs parents, MM. Eug. Guillemette et Emilie Galibois.

—M. Joseph Coulombe est en promenade chez son oncle, M. Joseph Bouffard.

—Étaient dans leur famille à l'occasion du nouvel an, M. Armand Coulombe, du collège de Lévis, Mlle Irène Coulombe de Québec, M. et Mme Léo Coulombe de St-Pierre, M. Laurent Delagrave, de St-Pierre.

—M. Joseph Mercier était en visite à Québec chez sa sœur, Mme D. Lynch et Mme J. Montreuil.

—M. Laurent Galibois est en vacances chez sa tante, Mme Eugène Guillemette.

Les enfants malades, irritables, pâles sont redevables de cette condition aux vers. Le Mother Grave's Worm Exterminator les soulagera et améliorera leur santé.

Ne SUPPOSEZ pas, mais SACHEZ exactement

si le remède que vous prenez "contre la douleur" est SANS DANGER!

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues dont vous ignorez l'origine!

LA personne qu'il faut consulter pour savoir si l'emploi régulier de la préparation que vous ou votre famille prenez pour calmer le mal de tête est SANS DANGER—c'est votre médecin ordinaire. Demandez-lui particulièrement ce qu'il pense de l'ASPIRINE.

Il vous dira que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine n'ait été établie, conseillaient d'éviter la plupart des antalgiques (ou "remèdes contre la douleur") parce qu'ils dérangeaient l'estomac et étaient, souvent, mauvais pour le cœur. Cela donne à réfléchir, si l'on cherche un soulagement prompt et sans danger.

La Science nous dit que l'Aspirine est une des méthodes les plus rapides que l'on ait découvertes jusqu'ici pour calmer les maux de tête, les douleurs rhumatismales, la névrite et la névralgie. Et l'expérience de millions de personnes démontre que, sauf dans des cas très spéciaux, son emploi régulier est sans danger. Ne l'oubliez pas—c'est dans votre intérêt!

Les Comprimés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company, Limited. Exigez les lettres du nom "Bayer", en forme de croix, sur chaque comprimé.

EXIGEZ "ASPIRIN!"

L'ISLET

Mlle Jeannette Labbé est en promenade à St-Aubert, l'invitée de sa sœur, Madame Donat Fournier.

—M. Louis Vézina était à Montmagny, ces jours derniers.

—Mlle Blanche Vézina, étudiante au couvent de Cap St-Ignace, a passé les vacances du jour de l'an dans sa famille.

—M. François St-Pierre, de Lotteville, M. et Mme Max Saint-Pierre de St-Jean-Port Joli, M. et Mme Donat Fournier de St-Aubert, sont les invités de M. et Mme F. X. Labbé.

—M. l'abbé Florido Gagné était chez sa mère, Mme Daniel Gagné, à l'occasion des fêtes.

—Comme par le passé, nous avons pu assister à la messe les 1er et 2 janvier. M. l'abbé F. Gagné a profité de son passage à l'Islet, pour se rendre visiter sa sœur et sa famille M. et Mme A. Fraser, de Cap St-Ignace, puis à Montmagny où il fut vicaire avant d'entrer principal à l'Ecole C. Ménagère de St-Pascal.

—M. et Mme Hector Bernier et leur fils J. Pierre de Québec, sont aussi en promenade chez leur mère, M. D. Gagné.

—Mlle Madeleine et Monique Gauthier, MM. Jos. et Clément Michaud, de Québec, Mlle Adrienne Kirouac, de Québec, Mlle Edith Kirouac, et M. Léo Kirouac étaient en visite chez M. Jos. Labbé.

—M. Louis A. Michaud a passé quelques jours à Québec.

—M. Zéphirin Cloutier est allé chez ses parents à St-Cyrille, le premier de l'an.

BUREAU MORIGEAU

Mlle Maria Blais, de Québec, est venue passer le temps des fêtes chez son père, M. Adélaïde Blais.

—M. et Mme Ernest Morin, ainsi que leurs enfants, de l'Islet, sont venus au jour de l'an chez leur père M. Jos. Morin.

—M. le notaire et Mme M. Cloutier, de St-Paul, ainsi que M. et Mme Maurice Jean, de Québec, étaient, ces jours derniers, chez M. Alp. Jean.

—M. et Mme O. Ouellet, de St-Paul, étaient en visite dans le temps des fêtes, chez M. Honoré Picard.

—M. et Mme Ernest Gosselin ainsi que leur fille de St-Vallier, sont venus visiter chez M. Philias Blais.

—M. et Mme Oliva Laflamme de St-Raphaël sont aussi venus chez leur père, M. Jos. Martineau et autres parents.

—M. Eugène Morin, de Québec, est venu rendre visite à son amie, Mlle Catherine Morin.

Le Liniment Égyptien de Douglas est recommandé pour les blessures au cou, les écorchures, les indispositions, les callosités et les éparvins. Il fait disparaître l'inflammation et la pourriture du sabot. Il arrête instantanément le saignement.

SAINTE-EUPHEMIE

MARIAGE

Le 2 janvier, M. Arthur Therrien épousait Mlle Emma Godbout, de notre paroisse. Après le mariage, il y eut réception chez le père de la mariée, M. Ulric Godbout, ou fut servi le déjeuner. Dans l'après-midi, tous se rendirent à la résidence de M. Pierre Therrien, père du marié, où une soixantaine de personnes étaient réunies pour le souper, après lequel la soirée se passa dans la plus franche gaieté.

Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

ILE-AUX-GRUES

MARIAGE

Mardi, le 7 janvier, M. le curé H. Nicole, a béni le mariage de Mlle Marie-Emma Lavoie, fille de M. et Mme Edmond Lavoie à M. Paul-Eugène Lavoie fils de M. et Mme Hector Lavoie.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

—Mlle Cécile Paquin de Deschambault, est retournée dans sa famille après un long séjour chez sa sœur Mme Jean-Baptiste Vézina.

—Mlle Laura Lamarre, de Mont-Réal, est venue passer les vacances du jour de l'an chez sa sœur, Mme Fénélon Painchaud.

—M. Sylvio Vézina, de Québec, et Mlle Palmyre et Françoise Vézina étudiantes au couvent du Cap St-Ignace, étaient chez leurs parents, M. et Mme Joseph F. Vézina, lors des vacances des fêtes.

—M. Louis-Marie Lavoie de Québec, depuis le 2 janvier, chez ses grands-parents, M. et Mme Charles Painchaud, est allé maintenant rejoindre sa famille.

Les élèves du collège Ste-Anne de la Pocatière ont quitté leurs familles, le 8 janvier pour aller continuer leurs études. Ce sont: MM. Robert et Jules Painchaud et Paul-Emile Normand.

CASUALT

A l'occasion des fêtes étaient de passage dans leurs familles,

M. et Mme de la Brûlée Lemieux de Québec, chez MM. Joseph et Philias Bouffard.

—Mme Jos. Gagnon, son fils Jean Paul et sa fille Simone, de Québec, chez M. Cléophas Guilmette.

—Mlle Cécile Bouffard de Québec, chez son père, M. Eug. Bouffard.

—M. Frank Bilodeau est arrivé de Montréal et a rendu visite à des parents ainsi qu'à son cousin. M. l'abbé Léopold Guillemette, parti pour les missions de l'Abitibi.

—M. Willie Lynch et Ovide Clavette sont arrivés dans leur famille pour y passer l'hiver.

—M. Joseph Mercier et Albert Clavette sont allés à Québec, dernièrement, par affaires.

—Mlle A.-Marie Lessard est à Québec chez sa sœur, Mme Eug. Guilmette.

—M. et Mme Cyrille Noel jr, de St-Jean Chrysostome sont venus chez leur père, M. Eug. Guilmette.

—M. Armand Coulombe, du collège de Lévis, était chez son père à l'occasion du Nouvel An.

—M. Philippe Bouffard est actuellement à entraîner son équipe de chiens pour le Derby de Laconia N. H., et celui de Québec. Il représente encore cette année la Fonderie de l'Islet. Nous lui souhaitons



..Moyen remarquable pour aider à EVITER les rhumes

A la moindre irritation du nez, au moindre reniflement, mettez du Vicks Va-tro-nol—quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement bon nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

plein succès.

—Nous formons des vœux pour le rétablissement de M. Charles Bouffard dont la santé laisse à désirer.

La correspondante souhaite aux lecteurs du "Peuple" une bonne et heureuse année.

VILLAGE Des Aulnaies

DECES

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. J. A. Horace Marier survenu dimanche le 30 décembre. Il était âgé de 68 ans et 9 mois. Il laisse pour le pleurer, son épouse, (née Marie-Louise Lacharpe) et six enfants, dont une fille, Maria et cinq garçons, Paul-Henri, Chs.-Albert, Lucien, Prudent et François.

Son service eut lieu à St-Roch des Aulnaies, jeudi le 2 janvier, à 8.30 heures et l'inhumation se fit au cimetière St-Charles de Québec.

AUTRE DECES

Samedi, le 4 janvier, décédait pieusement Mme Delvina Lizotte, épouse de feu Nap. Ouellet, à l'âge de 76 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 7 janvier, au milieu d'une nombreuse assistance.

A ces deux familles éprouvées, nos sincères sympathies.

MARIAGE

Samedi, le 4 janvier, a été béni le mariage de M. E. Chouinard à Mlle M.-B. Chouinard de St-Jean-Port-Joli. Nos meilleurs vœux de bonheur à ces nouveaux époux.

—M. Léon Caron a été nommé marguillier remplaçant M. Louis Pelletier.

VAET-VIENT

M. l'abbé Ernest Proulx est allé passer quelques jours au Cap Saint-Ignace, dernièrement.

—M. l'abbé Louis Pelletier, professeur au collège de Ste-Anne de la Pocatière était parmi nous pour le temps des fêtes.

—MM. Amable Gamache et Timothée Bélanger, de Montréal, ont visité des parents.

—M. Charles Létourneau, après un séjour de quinze mois à Roque-maure, est venu passer l'hiver, dans

sa famille.

—M. et Mme Dionne de St-Pacôme sont actuellement dans notre localité.

—M. V. Rousseau, de Rimouski, était l'invité de son amie, Mlle A. Marier, dernièrement.

—M. et Mme J. O. Fréchette, M. et Mme Alex. Leblanc, Mlle Yvonne et Thérèse Létourneau de Québec, étaient chez M. Jos. Létourneau, pour les fêtes.

—M. et Mme David Pelletier, M. et Mme Nap. Bélanger de Ste-Anne ainsi que Mlle Alice Landry de Ste-Louise, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos. Landry, dernièrement.

LISEZ NOTRE JOURNAL

INSOMNIE?

Soulagement bientôt obtenu avec usage de la

NOURRITURE du Dr. CHASE

pour les Nerveux

Du plaisir à travailler

M. H. Silwedel, d'Houston, Texas, écrit: "Je suis bien satisfait des résultats que j'ai obtenus après avoir fait usage de votre Novoro. J'étais faible à cause d'une élimination déficiente, je me sentais toujours fatigué et je devais me forcer pour faire quelques menus travaux dans la maison. Depuis que je prends votre médicament je me sens fort et plein d'ardeur et j'ai du plaisir à travailler". C'est ce qu'on expérimente les milliers de personnes qui font journellement usage de cette remarquable médecine de plantes. Elle tonifie l'estomac, règle les intestins, augmente le flux urinaire, élimine les matières impures du système et aide ainsi la nature à restaurer l'ardeur d'une bonne santé. Le Novoro ne se trouve pas chez les pharmaciens. Il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

SOYEZ UN HOMME FORT...

... un homme fort est précieux. Acquérez des forces et conservez-les en faisant usage des PILULES MORO, ce bon tonique contre:

faiblesse
manque d'appétit
fatigue habituelle
nervosité
épuisement



PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

GIN CANADIEN D'OR

CROIX

melchers

85

DIX ONCES

26 oz. \$1.90
40 oz. \$2.65



Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

Le Coin des Etudiants

LE SOUVENIR DE CHAMPLAIN

Le jour de Noël 1935 a marqué le troisième centenaire de la mort de Samuel de Champlain, le fondateur de Québec et l'organisateur de la société canadienne.

Pour commémorer cet anniversaire et comme tribut envers le fondateur de la Nouvelle-France, nous publions ici plusieurs épisodes de la vie du grand homme, ainsi que des tableaux historiques, préparés pour la jeunesse étudiante, par une amie de l'éducation.

Samuel de Champlain 1635-1935

Champlain est, sans contredit, le père de la patrie canadienne, bien que Jacques Cartier ait été le découvreur du pays. En effet, Champlain consacra les ressources d'un génie tenace à la fondation d'une colonie agricole qui devint dans la suite un grand peuple, une France d'outre-mer. Il aimait les Indiens autant que les Blancs, si bien que les Indiens lui donnèrent le nom de "Père" et le pleurèrent sincèrement. Les marchands et les trafiquants ne désiraient que faire fortune, tandis que Champlain avait à cœur de soutenir l'honneur de la France tout en civilisant les sauvages par le catholicisme.

On dit souvent que "le Français n'est pas colonisateur". Champlain et son œuvre est la meilleure réponse à ces accusations; non content d'être colonisateur, au point de vue matériel, Champlain fut de plus le pionnier de la civilisation et de l'apostolat.

En 1599, Champlain avait fait un premier voyage au Mexique en qualité de commandant du Saint-Julien. Durant ce voyage de deux

années, il tint un journal de voyage qu'il présenta au roi Henri IV à son retour en France. Le roi lui accorda une pension. Le commandeur de Chaste, gouverneur de Dieppe, lui communiqua alors ses projets de colonisation pour le Canada et en 1603 Champlain fut envoyé au Canada comme géographe du roi.

TABLEAU I — 1603

Henri IV nomme Champlain vice-roi et lui présente ses lettres patentes. Le ministre Sully présente Champlain; De Chaste, lieutenant-général du Canada; Pont-Gravé, explorateur. Courtisans.

HISTOIRE

M. de Pont-Gravé avait amené en France deux sauvages à son retour de la colonie. Champlain ramena ces sauvages, qui racontèrent aux chefs indiens ce qu'ils avaient vu à Paris et ailleurs. Le tableau suivant représente les deux genres de familles sur le sol canadien, l'Iroquois et les siens; la famille canadienne représentée par Louis Hébert, le premier laboureur canadien, sa femme Marie Rollet, première institutrice, et leurs enfants; Anne, Marie-Guilette, Guillaume.

TABLEAU II — 1603

Arrivée à Québec de Champlain et des deux sauvages amenés en France par le sieur de Pont-Gravé. Réunion de chefs indiens qui écoutent le rapport des deux sauvages.

Une famille iroquoise. Une famille canadienne: Louis Hébert, premier laboureur; Marie Rollet, assistée avec ses enfants: Anne, Marie-Guilette, Guillaume.

HISTOIRE — 1615-1625

A chacun de ses voyages en France, Champlain avait demandé des religieux pour travailler à la conversion des Indiens et au maintien de la morale chrétienne parmi les colons. Ce ne fut qu'en 1615 que quatre Pères Récollets arrivèrent dans la colonie. Ils se mirent à l'œuvre et peu de temps après demandèrent aux Pères Jésuites de venir les seconder. Ceux-ci arrivèrent en 1625. Ce furent les premiers martyrs canadiens canonisés il y a peu d'années.

TABLEAU III

Arrivée et réception des premiers religieux au Canada, les Récollets, en 1615: Denis Jamet, Joseph Le Caron, Jean Dolbeau, Pacifique du Plessis. Arrivée, en 1625, des Jésuites: Charles Lalemant, Ennemond Massé, Jean de Brébeuf.

HISTOIRE — 1629

Reddition de Québec aux Frères Kerth. De 1627 à 1629, Richelieu fit la guerre aux huguenots. L'Angleterre ayant prêté secours aux protestants français, la guerre éclata entre la France et l'Angleterre et

les hostilités s'étendirent aux colonies. Donc six vaisseaux partirent de Québec en 1628. Pendant une année entière, Champlain résista aux attaques dirigées contre Québec, mais en 1629 il dut se rendre aux Frères Kerth, qui lui envoyèrent une soumission de rendre la place. Un soldat anglais débarqua à Québec comme parlementaire et présenta une lettre à Champlain demandant la reddition de la place. Champlain dut se rendre; la colonie n'avait pu recevoir les secours envoyés par la mère-patrie, les Anglais s'en étant emparés. Champlain, néanmoins, put faire ses propres conditions qui furent respectées par les Anglais.

TABLEAU IV — 1629

Réception de l'envoyé parlementaire des Frères Kerth. Départ de Champlain pour la France, accompagné des Frères Jésuites, des Récollets et des Français.

HISTOIRE — 1632

L'Angleterre et la France avaient fait la paix lorsque les Kerth prirent Québec. Ainsi, l'Angleterre dut remettre la colonie à la France. A son retour en France, Champlain fut reçu par Louis XIII et Richelieu, auxquels il fit son rapport sur l'état de la colonie. Il repartit peu après, en 1633.

TABLEAU VI — 1632

Champlain à la cour de Louis XIII. Richelieu écoute le récit de Champlain. Le sieur de Gifford. Le sieur La Violette. Courtisans chantent les airs français pour honorer Champlain. Chants de Noël.

HISTOIRE — 1635

La mort de Champlain.

Champlain mourut quelques années après son retour à Québec. Les Relations commentent ainsi la mort de ce grand Français: "Il mourut aimé et respecté de tous; et sa mort causa un deuil universel dans cette colonie; à laquelle il s'était dévoué corps et âme. Sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France".

Pour terminer notre hommage à la mémoire de cet admirable pionnier de la Nouvelle-France, nous ne pouvons mieux faire que de citer les belles lignes d'Emile Salome dans son éloge de Champlain.

"Le rôle est, comme l'homme, unique. On peut chercher dans l'histoire des peuples modernes le vaillant, l'habile, l'heureux qui, au même degré, mérite d'être nommé le fondateur d'une nation. A l'origine de tous les établissements des Européens, il y a toujours plusieurs héros entre lesquels l'histoire a mission de répartir la gloire. Un seul homme ne peut jamais suffire à l'exploration, à la conquête, à la mise en train de la colonisation. Champlain a assumé cette triple tâche. Il est l'explorateur infatigable... Sans une heure de bataille, il fait accepter aux anciens maîtres du pays les nouveaux venus... Il force les chasseurs et les marchands à faire, sur cette terre, une place aux laboureurs. Et lorsque les Kerth ont arboré le drapeau anglais au sommet du cap Diamant, qui a mené à Londres et à Paris cette belle campagne diplomatique, couronnée par la restitution de la Nouvelle-France? Champlain, toujours Champlain!... Gloire à Champlain, père de la Nouvelle-France."

TABLEAU VII — 1635

Mort de Champlain. Les Français entourent le lit de mort du gouverneur. Lecture des "Relations". Appréciation du rôle de Champlain.

SAINT-EUPHEMIE

Le 23 décembre, s'éteignait pieusement dans le Seigneur, Dame Philias Breton (née Aurélie Fortier). Elle fut inhumée le 26.

La défunte laisse pour la pleurer son époux, 2 fils et une fille, MM. Jos. Breton et Alphonse Breton de Sainte-Euphémie et Mme Xavier Desrosiers (Emma), de Montréal; un frère, M. Pierre Fortin, de Sainte-Euphémie.

Nos sympathies. —Le 2 janvier, M. et Mme Edmond Chabot avaient la douleur de perdre leur bébé à l'âge de 3 mois.

Nos condoléances. —Le 2 janvier, M. Arthur Thérien, épousait Mlle Emma Godbout. Leurs parents respectifs leur servaient de témoins.

Nos vœux de bonheur.

BOUX DE TÊTE ET CON- STIPATION PROMPTE- MENT SOULAGÉS

me P. Longeway, de Guelph, dit: "Pendant de nombreuses années je souffris de grands maux de tête et de constipation. Puis j'essayai les Fruits-A-Tives. Elles me soulagèrent promptement et je n'ai jamais souffert depuis."

"Réparées par un fameux médecin canadien, les Fruits-A-Tives contiennent des extraits de POMMES, d'ORANGES, de FIGES, de PRUNEAUX et d'HERBES. Elles ne contiennent pas d'opium purgatif, elles agissent plutôt naturellement. Elles tendent à renforcer tous les organes d'élimination. Leurs effets toniques aident à produire une bonne santé durable."

FRUIT-A-TIVES Fruits et Herbes de la Nature

SAINT-ADALBERT

MARGUILLER

Nos félicitations à M. Joseph Alex. Bourgault, qui a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Jean, sortant de charge.

STATISTIQUES

Pour l'année 1935: Naissances: 28; Décès 12; mariages: 8; Familles: 112.

—M. et Mme Henri Duval, de Beauceville, passent les vacances des fêtes chez M. et Mme J.-Bte Duval et autres parents.

—M. et Mme J. H. Bélanger de Ste-Perpétue, sont aussi chez leurs parents.

—M. et Mme Léo Robichaud, M. et Mme Louis Gamache, de Saint-Pamphile, étaient en visite chez leurs parents, au Jour de l'An.

—M. et Mme Gérard Antil, MM. Paul et Lucien Antil étaient à Ste-Lucie, le jour de Noël.

—M. et Mme Benoit Gauvin, sont allés à St-Jean Port-Joli, assister au service de M. François Giasson père de Mme Gauvin, le 24 décembre.

—MM. et Mmes Paul Fournier, Gérard Antil, Benoit Fournier, visitaient des parents à St-Pamphile, le 1er janvier.

—M. et Mme Louis Félix Caron de Saint-Pamphile, étaient en visite chez leur père, M. Gédéon Castonguay, le 5 janvier.

CAP SAINT-IGNACE

Mlle Antoinette Blanchette de Montréal, a passé une huitaine dans sa famille.

—Mlle Ludwine Scherrer, de Québec, était, ces jours derniers, en visite chez son père, M. W. Scherrer.

—Mlle Mathilde Martel, de Limoulin, était dernièrement l'invitée de M. et Mme J.-Emile Fortin.

—Mlle Cécile Gaudreau, de Montmagny, était le 6, en visite chez ses parents.

—M. Daniel J. Méthot, de Fall-River, étudiant au Séminaire de St-Victor de Beauce, est venu passer les vacances du Nouvel An chez son cousin, M. Zotique Bernier.

—M. Arthème Caron de Montréal, était le 25, en visite chez sa mère, Mme André Caron.

—M. et Mme Cyrille Cantin nous ont quittés pour Charny, où ils demeureront quelques mois.

—Nos félicitations à M. Stanislas Guimont, qui a été élu marguillier en remplacement de M. Amédée Gamache, dont le terme d'office est expiré.

—Mme Armand Rouleau, et ses fillettes, Gisèle et Monique, passent quelques semaines chez leur père, M. Edgar Méthot.

—Mme Joseph Edouard Fortin, est partie pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

Les Millers Worm Powders marquent rarement leur coup. Elles s'attaquent immédiatement aux vers et les poussent hors du système. Elles sont un remède complet par lui-même. Elles ne sont pas un simple tueur de vers mais aussi une médecine des plus heureuses pour les enfants corrigeant les digestions difficiles et donnant la vigueur à l'organisme sans laquelle la croissance est retardée et sa constitution affaiblie.

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS

"Peu importe que ce soit un léger malaise ou une grande douleur, peu importe que ce soit dû au mal de tête, à la grippe, aux périodes menstruelles des femmes ou à une grippe, les TABLETTES ZUTOO apporteront le soulagement dans 20 minutes et vous laisseront bien portant."

Recommandées et employées par des milliers comme le vrai remède à la douleur.

ZUTOO

L'ISLET

MM. les abbés Paul Bernier, de St-Pierre, Maurice Dionne ainsi que le Père Arsenaux, sont venus dans leur famille, à l'occasion des fêtes.

—M. le vicaire Edgar Dion est pour quelques jours à Québec, chez ses parents.

—Tous les écoliers et écolières ont passé les vacances de Noël et du jour de l'An dans leur famille.

Mlle Clothilde Jean qui étudie chez les Ursulines, Carmen Boucher à l'Ecole Normale, ainsi que Mlle Bélanger, Viviane Fournier à Saint-Pascal, Rachel Mercier, Robert, Yves, Edouard et Clément Jean au Couvent de St-Damien, Jean-Collège Ste-Anne de la Pocatière; Paul Gamache, au collège de St-Georges de Beauce, Louis-Emile Blanchet, au Séminaire, Philias Bélanger, au Séminaire.

FEU MME FAFARD

Le service et la sépulture de Mme Fernand Fafard ont eu lieu le 26 décembre au milieu d'un grand nombre de personnes venues de tous les comtés voisins.

Le service fut chanté par Mgr Dupuis, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Dion et René Fortin. Le choeur de chant de la paroisse rendit la messe des morts harmonisée. M. Aurèle Leclerc de Québec, chanta le Dies Irae ainsi que les solis.

Les porteurs du corps furent: MM. Le notaire Jean Potvin, Thomas Labbé, Emile Fournier, Joseph Bernier, Albert Normand.

La croix était portée par M. Ls Poitras. M. Wilfrid Caron conduisait le char funèbre.

La famille a reçu un grand nombre de télégrammes, messes et cartes de sympathies, plus de vingt couronnes de fleurs.

Il serait trop long de nommer la multitude qui assistait aux funérailles. La plupart des députés et ministres sont venus rendre un témoignage d'estime et de sympathie au député Fafard dans le deuil qui le frappe.

DECES

Le Capt. Jean-Baptiste Gamache est décédé à Fort William, à l'âge de 46 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 2 janvier.

Les porteurs du corps étaient: Les capt. Lamarre, Thibault, Bisebois, Emile Fournier et Charles Antoine Caron. M. N. Blanchet portait la croix et M. Wilfrid Caron conduisait le char funèbre.

Aux familles en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

—M. le dentiste Gérard Plourde et Mme Plourde sont revenus de leur voyage de noces le 14 janvier.

—Mlle Jutras de Danville, est l'invitée de sa sœur, Mme Gérard Leclerc.

—M. et Mme Lizotte, de Montmagny, M. et Mme Albéric Minguy, M. Georges et Eugène Fortin de Québec, M. Paul Caron de Cap St-Ignace, sont venus assister au service du capt. Jean-Baptiste Gamache.

—Les statistiques pour la paroisse sont: 2460 âmes, 54 baptêmes, 13 mariages et 22 sépultures.

SAINT-AUBERT

NOTES SOCIALES

M. l'abbé Chénard était au presbytère, pour la fête de Noël.

—M. l'abbé R. Boucher, de l'orphelinat de St-Ferdinand, est chez son père, M. Emile Boucher.

—M. l'abbé Aubert Chouinard vicaire de St-Malo, était chez son père, M. Jos. Chouinard à l'occasion du nouvel an.

—M. Emile Lavallée, Mme Whesnel de Montréal, chez Mme Xavier Lavallée.

—M. L. P. Bernier du Cap St-Ignace, chez M. Emile Boucher.

—M. Ménard, de L'Islet, chez son amie, Mlle Martine Moreau.

—MM. Paul Lavallée, Gérard Dubé, J. Bois, R. Caron, Paul Caron, du Collège Ste-Anne, M. Maurice Caron du collège de Montmagny, sont en vacances dans leur famille.

—Mlle Eugénie Caron de Beloeil est chez son père, M. Thaddée Caron.

—Mlle Turcotte de Québec, chez leurs tantes, Mlle Morin.

—M. et Mme Gustave Baril d'Arthabaska, chez Mlle Blais.

—M. Léon Harinck, de Lévis, chez ses nombreux parents.

—Mme Samson de Lévis, chez son père, M. Augustin LeBlanc.

—M. et Mme Rosaire Picard de St-Alexandre dans leurs familles.

—Mlle Lucie Chouinard et Mlle Madeleine et Fernande Lavallée à Lévis à l'occasion du nouvel an.

—M. l'abbé Boucher, M. et Mme Emile Boucher, étaient à la Rivière du Loup, la semaine dernière.

—M. le Dr Lizotte chez ses parents et amis à Lévis et Québec, au début de la nouvelle année.

—M. Alphonse Cloutier à Québec au commencement de la semaine.

—M. Maurice Lavallée est allé à

HEUREUSE SURPRISE POUR PIERRE



CETTE POUDRE A PÂTE 'MAGIC' EST-ELLE VRAIMENT AUSSI BONNE QUE LE DIT CES ANNONCES? JE VAIS EN ESSAYER. UNE BOÎTE

PIERRE SERA SURPRIS QUAND IL SERA VU CE DÉLICIEUX GÂTEAU 'MAGIC' EST BIEN CERTAINEMENT LA MEILLEURE POUDRE À PÂTE QUE J'AI JAMAIS EMPLOYÉE

NE RISQUEZ PAS D'ÊTRE SUCCESS... La poudre à pâte "Magic" veut dire des résultats certains. C'est pourquoi les chefs experts en pâtisserie au Canada, la recommandent. Ils savent par expérience, qu'avec cette poudre fameuse, les biscuits, gâteaux et galettes sont toujours réussis. De plus, "Magic" est économique. Il en faut pour moins de 1¢ pour faire un gros gâteau!

BUREAU LAFLAMME

M. et Mme Hector Lepage et leurs enfants, de Montmagny, étaient chez leur père, M. Eugène Lepage, le 1er janvier.

—M. et Mme Pierre Eugène Lepage, ainsi que M. Louis-Philippe Vézina sont partis pour une promenade de quelques jours chez des parents à l'Île-aux-Oies.

—MM. Philias Blais, Gérard et Emile Blais, Mlle Clothilde Blais de St-François, ainsi que M. et Mme Ernest Gosselin, et leur bébé de St-Valier, étaient en promenade chez M. Numa Beaumont, la semaine dernière.

—Mlle Philomène Beaumont est de retour d'une promenade de quelques jours à Saint-François, chez des parents.

—Nos meilleurs vœux de santé et persévérance à Mlle Angéline Proulx qui vient de dire adieu au monde pour entrer chez les RR. Soeurs Franciscaïnes de la Baie Saint-Paul.

SAINT-PIERRE

Jeudi, le 2 janvier, après une maladie de quelques heures seulement, est décédé M. Alphonse Gendron, époux de feu Fridoline Dionne. Il était âgé de 66 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 4 janvier à 9 heures.

M. Adolphe Baillargeon conduisait le corbillard. M. Amédée Beaumont portait la croix.

Les porteurs du corps étaient: MM. G. et P. Létourneau, Emile Vohl et Joseph Berthel.

Le défunt laisse pour pleurer son départ 3 fils et 2 filles MM. Albert Gendron de la Grosse-Île, Ls-Philippe et Georges Gendron de St-Pierre. Mmes C. A. Potvin de Québec et Edmond Guest de Saint-Pierre.

La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies, auxquels nous joignons les nôtres.

—Les membres de la famille Gendron remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de leur grande épreuve.

—M. et Mme Léo Gagné et leurs enfants, Mlle Aimée Gagné de Québec ont passé la fête des Rois chez leur mère, Mme Adolphe Gagné.

—Mme Moïse Cloutier est partie pour l'Hôpital du St-Sacrement où elle suivra un traitement.

—M. et Mme Léopold Cloutier sont de retour d'une promenade de quelques jours à St-Alexandre de Kamouraska.

—M. et Mme Alfred Bolduc et leurs enfants, de Québec, ont passé le jour des Rois chez leur père, M. Johnny Blais.

—M. Arthur Blais de Sherbrooke, M. et Mme Léo Garant, de Montmagny, étaient aussi en visite chez leur père, M. J. Blais au cours de la semaine.

LISEZ NOTRE JOURNAL



GIN \$1.90 • \$2.65

de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

CETTE RÉELLE SAUCE DE HOLLANDE

PASTILLES VICKS médicamenteuses avec des ingrédients du VICKS VAPORUB CONTRE LA TOUX

Une huile pour le fermier. — Une bouteille de l'Huile Electrique du Dr Thomas à la ferme épargnera plus qu'une visite du médecin. Ce n'est pas seulement bon pour les enfants qui ont le rhume et le croup, ou pour les adultes qui souffrent de douleurs, malaises, mais il y a aussi des directions pour son emploi sur le bétail malade. On devrait toujours en garder une bouteille à la maison.

PACIFIQUE CANADIEN



Parquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Spécialité croisières aux Antilles, etc.

Adressez-vous à C. A. LANGE-VIN, agent du Trafic Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

17 J.N.O.

TONIFIEZ-VOUS

Vous qui souffrez de:

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigues
- Douleurs de dos, de reins
- Périodes douloureuses
- Irregularités
- Troubles internes
- essentiels ou consécutifs de l'ANEMIE

Prenez les bonnes PILULES ROUGES, qui, depuis 40 ans, font du bien aux femmes dans votre état. Pourquoi ne vous feraient-elles pas du bien à vous aussi?

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1576, rue St-Denis, Montréal.



Les AMITIÉS LITTÉRAIRES

"VIVRE EN S'AIMANT POUR GRANDIR"

CAUSERIE

UNE PAUSE...

C'en est fait! Pour ceux qui souhaitent le retenir, comme pour les autres... le temps des fêtes n'est plus. Le temps des fêtes a automatiquement pris sa place au cortège du passé — du souvenir.

Tous, vous avez célébré avec appareil, vous vous êtes minutieusement conformés aux rites traditionnels qu'implique le passage d'une année à une autre — non seulement le jour qui marque la transition, mais durant les deux semaines qui le précèdent et les deux qui le suivent.

Vous avez sans doute aussi réfléchi que ce cérémonial méthodique, est une expression bien sincère du sentiment humain qui est le besoin de s'arrêter de temps à autre, de faire, à époque fixée, une pause... dans la trépidante course sur le chemin de la vie... pour reviser les lieux parcourus, prendre une nouvelle orientation sur la voie à couvrir.

Cette pause du temps des fêtes signifie la récapitulation de ses liens de parenté, de la liste de ses amis d'enfance, de pensionnat, voire même de ses institutrices et professeurs, etc... une foule de gens que l'on aime toujours dans un coin exclusif de son cœur, mais, avec qui, une vie surchargée ne permet pas de conserver des relations régulières. Cependant comme il semble bon, au temps des fêtes, de leur exprimer la fidélité de nos affections, dans l'adresse d'une carte de souhaits, d'une petite lettre, une invitation quelconque consacrées par l'usage.

Cette pause, c'est une revue de sa conscience, c'est l'inventaire de sa finance, c'est une révision de ses espoirs, ambitions, démarches, tentatives et des résultats obtenus, c'est toute une série de regards en arrière qui déterminent ce qu'il est convenu d'appeler: des résolutions. Je n'appuie pas.

Les presses de notre journal, parce qu'elles nécessitaient des réparations et améliorations, ont fait une pause... (c'est ce qui explique, en réponse à certaines réponses anxieuses, l'absence de journal dans la semaine du Jour de l'An) dans l'intervalle, les rédacteurs, y compris votre humble directrice, n'ont pas cessé de songer aux amis-lecteurs.

Le 3 janvier, Odette Oligny (Le Canada) causait des présumées modes printanières afin que ses lectrices soient prêtes à répondre au premier sourire des beaux jours. Le 8, Jovette (L'Illustration) entendait sonner les cloches de Pâques, et songait au matin où l'air serait tout parfumé des senteurs de lilas... Et nous, je sens le besoin de baisser la voix, nous n'en sommes, aux Propos Intimes, pas encore à Noël; en dépit de la campagne du ministère des Postes, nos colonnes débordent de souhaits. Les faits vont sans commentaires... des réformes s'imposent!

Dans un courrier littéraire, il est évident que les P. I., sous quelque dénomination soient-ils présentés, jouent un grand rôle. Ils sont même nécessaires aux débuts, pour que les courriéristes puissent faire ou refaire connaissance d'amitiés. C'est d'eux que naît l'atmosphère aisée, affectueuse... cette ambiance agréable qui, à la page, crée pour chacun la délicieuse sensation du bon et cher "chez soi". Hélas, ils sont trop souvent aussi une source d'abus qui tôt ou tard, au profond regret de tous, commandent des mesures de rigueur.

Nous n'en sommes heureusement pas là, mais il est urgent de faire une pause... et de se bien pénétrer de l'importance de son rôle, de sa part, en se conformant aux directives nécessaires que nous résumons comme suit:

Dans les messages à être publiés aux P. I., ne se servir que du style direct, de la forme brève et concise, évitant les longueurs qui résulte de l'abus des figures: périphrases, métaphores, allégories, ou autres acrobaties de mots inadmissibles dans ces colonnes qui n'intéressent pratiquement que les "concernés". Les billets ne devront donc contenir plus de 50 à 60 mots.

À côté de ces messages stylisés, il nous sera permis de ressusciter la rubrique des "Dissertations Amicales" sous le signe de laquelle, vous êtes invités à répondre à des questions d'intérêt général (vos suggestions sont toujours les bienvenues) à commenter les assertions des échangistes, à poser des objections, à exprimer vos opinions personnelles, à discuter tout à votre aise... dans une limite mesurée à 200-250 mots.

À la liste de vos résolutions "1936" vous allez donc généreusement ajouter celles que comporte le présent programme. Les sacrifices demandés se répercuteront bienfaisamment dans votre âme et avantageusement

LE COURRIER DE REJANE

C'est l'heure exquise où sans bouger, Il est question de voyager. (Franc-Nohain)

(Sous cette rubrique, la directrice de la page répondra avec esprit d'impartialité, une bienveillance aussi sincère que désintéressée, à toutes communications adressées comme suit: LES AMITIÉS LITTÉRAIRES, B. P. 184, Haute-Ville, Québec.)

BLANCHE DES LILAS. — La raison de mon merci retardataire est à votre envoi direct, fait cependant dans les meilleures intentions, et que je n'ai pas manqué d'apprécier à sa valeur. Votre affectueuse introduction m'est un doux témoignage qu'en plus des bienveillantes lettres reçues, Réjane compte aussi de sincères silencieux amis inconnus. Croyez à un généreux retour des bons sentiments, et que rien ne me serait plus agréable que de faire plus intime connaissance d'amitié avec l'âme délicate qui sait si bien aimer, et se souvenir...

PASCAL FRAIS. — "Des souhaits parisiens!" Un chaud sourire dans mon cœur, une magie féerique dans ma pensée. C'est si heureux de savoir les heures d'une rare qualité que vous vivez là-bas; d'apprendre avec quel enthousiasme vous buvez à la coupe de vermeil des plus purs chefs-d'œuvre de l'art, des grands maîtres de la musique, du beau, du grand... de tout ce qui est Paris, le frémissant centre du monde et des désirs qui s'agitent sous la calotte des cieux. C'est infiniment gentil à vous d'en faire une petite part à la mie québécoise qui pense souvent à vous, vous garde sa tendresse.

CHRISTO-CHRISTY. — Je vous salue en sincère témoignage d'admiration pour votre superbe biographie de Joan Crawford publiée dans le dernier numéro de Le Film. Le complément des illustrations est délicieux, et ce n'est pas sans un certain sentiment de fierté que je conserve le tout... en invitant les amis à rencontrer le brillant camarade auprès de la grande vedette de l'écran que vous peignez avec un don de psychologie si précise et si sympathique dans le sens de sa bouche, l'infinie tristesse de son regard insatiable, etc. Félicitations et amitiés.

VIVIANE. — Si 1936 nous était arrivé les bras chargés de bonheur et de richesses, nous aurions tremblé... "Combien de temps cela va-t-il durer?" — Des souffrances à l'équivalent nous guettent-elles au détour du sentier? Mais la transition s'est faite très simplement et le Jour de l'An était fait du même tissu d'épreuves et de petites compensations; ce qui nous permet de vivre en toute sécurité, en espérant: ciel plus clair, cœur plus léger, santé plus solide... Et, c'est la vie intense et douloureuse dont la pratique enrichit nos cœurs plus sûrement que les innombrables théories dont nous pourrions nous bourrer le crâne tout le long de notre existence. Courage, chère Viviane, courage... répétons-le: nous avons à tenir tête au destin. Les défaillances me rapprochent encore davantage de vous; je vous admire plus et vous aime mieux... si la chose est réellement possible...

RENE BAGOT. — "Les âmes qui peuvent tant aimer, peuvent tant souffrir" mais heureusement que ces mêmes âmes possèdent, dans ce que vous appelez leur raffinement psychologique ou leur délicatesse de compréhension et de d'autres qualifications d'imagination ampliative ou exaltation enthousiaste, le secret de se créer des compensations bien délicieuses dans d'insignifiantes choses. Votre précoce sagesse vous montre ces menus détails comme l'essence du bonheur, et vous avez infiniment raison, René... les grands rêves sont des

proies si séduisantes pour les malices du destin... Ce sentiment de vénération, ce culte de la femme que vous possédez en vous sera toujours à votre âme comme à votre idéal, le bouclier le plus sincèrement efficace, car "croire, c'est aimer; aimer, c'est aspirer à grandir; c'est vivre". Vous lirez souvent c'est désirer vous lire encore plus souvent.

BEBE ROSE. — Vos lumineuses petites joies, votre grand bonheur, vos fervents témoignages d'amitié, toutes les douceurs que contient votre lettre dont chaque phrase est "un joyau" se diffusent bien chèrement dans mon âme, et je répète après vous, dans un profond sentiment de gratitude et de tendresse: "et c'est ainsi que se réalisent les vœux des cœurs très sincères". Les désirs et besoins de mon cœur sont plus nombreux et plus grands que les loisirs de me payer le luxe de la satisfaction, croyez-le, très chère amie. Les promesses sont impossibles, mais dans le domaine de l'imprévu, tous les espoirs ne sont-ils pas permis?... Je vous désire les plus douces choses.

REVEUR SOLITAIRE. — "L'Amour, source de force morale", c'est le Credo de tous les cœurs de vingt ans, celui que l'on voudrait réciter avec ferveur et confiance, toujours. Mais l'amour est un petit dieu malin et inconstant; tout en le servant avec enthousiasme, il ne sert pas à grand-chose de s'approvisionner pour les jours obscurs, les périodes de pluies, les tempêtes... Ne me jugez pas pessimiste en la matière. Raisonnable seulement, des fois...

JEANNINE DES BLES. — Les "meilleures nouvelles" me font bien plaisir, Jeannine, de même que les suaves douceurs que vous me prodiguez généreusement. De m'abandonner un instant à la douce chaleur de telles incomparables amitiés me fait plus courageuse et plus forte pour recharger le fardeau. Merci de l'envoi. En P. S., je suis d'avis que vous faites fausse route: le mot vous renseignera sans doute entièrement. Mes plus tendres pensées.

JEAN DU NIL. — Je voulais trouver place pour votre dissertation! Impossible! Ce n'est que partie remise, et je dis tout de suite à Yvrande que je détiens pour elle, de votre part, un savoureux message Amical bonjour!

MARILIS. — Vous êtes entièrement rassurée, maintenant. Je vous sais un gré infini de votre affectueuse sollicitude à "notre" égard laquelle s'est fait régulièrement sentir en puissance de réconfort moral. Notre convalescente va de mieux en mieux et sera bientôt plus forte que l'autre... Conservons notre optimisme, écrivons, planotons... vivons dans le courage et l'espoir, demain sera sans doute plus clément. Je vous souhaite des forces décuplées à la mesure de votre vaillance et vous incluez mes tendres affections dans un chaud sourire québécois.

GRANDE SOEUR. — La Fontaine de Jouvence était, cette année, uniquement remplie de souvenirs, petite épreuve compensée par certaines douceurs inédites... et la vie continue... Je vous sais gré de m'avoir rappelée au souvenir de Madame C. Vous avez reçu mes envois personnels, au moins? Je vous reviens tantôt. Douce union

dans notre page qui de la pause traditionnelle... reprendra sa belle montée vers son idéal: de consolations pour les cœurs, de réconfort pour les âmes, d'intérêt pour les esprits... toujours sous le bienveillant regard de son étoile-devise: "VIVRE EN S'AIMANT POUR GRANDIR".

REJANE D'ARLY.

— PROPOS INTIMES —

(Sous ce titre les amateurs de correspondance pourront échanger des impressions, des idées d'intérêt général, etc... sans oublier toutefois que les sujets trop personnels, les longueurs exagérées sont toujours de mauvais goût dans les colonnes de ce genre.)

A MADAME HELENE.

Le sort a voulu que je sois l'heureux premier au concours! Une surprise pour moi, et pour vous aussi, car je ne suis connu que de Réjane aux A. L. Chère madame Hélène, je me suis empressé de goûter votre livre. Et... veuillez me croire, si j'ai écrit au concours que j'avais la tentation de conseiller le célibat à celles qui voulaient faire une carrière, de la littérature... ce n'était qu'une tentation, et non une loi que j'énonçais formellement. Et, depuis que j'ai lu votre livre, je trouve bienheureux que des mamans écrivent parfois — car, il faut avoir l'expérience et le cœur d'une mère pour écrire les pages qui sont tombées de votre plume et qui ont une saveur si exquise.

Pour vous remercier, je voudrais vous offrir un volume qui serait signé de mon nom; mais... je suis si jeune encore et déjà si éprouvé par la maladie...vous me pardonnerez de n'avoir rien produit encore. Agréez l'expression de mon respect le plus profond et de ma reconnaissance qui ne manque jamais de se souvenir.

RENE BAGOT

—EUGENIE CHENEL

C'est un petit livret de mots reconnaissants, profondément sincères que je devrais vous adresser pour vous exprimer tout le plaisir goûté en lisant votre si intéressant roman, "La Terre se Venge" et qui vous dirait, mieux que moi, mon bonheur de posséder un tel joyau de notre belle littérature canadienne. Après avoir lu ces pages, fidèles rénovatrices de notre belle langue canadienne, telle que nos aïeux la paraient dans leur simplicité et avec la fierté et le respect de leur race et de leurs traditions, il se serait oiseux de vouloir s'arrêter à "faire des phrases", et c'est pour quoi, tout simplement mais du fond du cœur, je vous remercie. Permettez-moi de vous souhaiter une Bonne et Heureuse Année et tout le succès que mérite votre riche et fine plume.

DONA DEL CARPIO. — Votre "amical souvenir" est devenu pour moi un compagnon fidèle et très cher. Est-il vraiment si "lointain"? Je le sens tout près, tout près... Félicitations et Meilleurs Vœux.

BEBE ROSE

REJANE. — Bons Souhaits. A vous, chère et dévouée directrice des Amitiés, je souhaite un Joyeux Noël avec des joies intimes aussi grandes et aussi belles que vous le désirez. Que l'An nouveau soit pour vous, marqué en rose dans le livre de la vie et que chacune des pages soit rayonnante du bon: Bonheur!

CASABLANCA, MIETTE D'ARTEUIL, JEAN DU NIL, DONA DEL CARPIO, HELENE, YVRANDE, COUREUR DES BOIS, et tous les amis des "Amitiés", je souhaite un Noël tout plein de joies et de bonheur, et que 1936 soit pour vous tous, l'année la plus heureuse de votre vie. Bien sincèrement. (à suivre)

CHANTAL

A TOUS, j'offre mes souhaits pour un Noël resplendissant de joie, éblouissant de bonheur.

COLLEEN

CHANTAL. — "Parlez-moi d'amour". C'est très gentil votre chronique, savez-vous? Et moi qui aimerais tant à vous en parler. Je suis loin de vous haïr, puisque je ne

de pensées.

ETHIOPIENNE. — "Allez ma fille et ne péchez plus!" D'ailleurs, il n'y avait pas matière à troubler votre conscience. Revenez souvent en toute confiance de sécurité que donne la paix. Surtout soyez heureuse... de tout le bonheur que j'ai goûté dans vos souhaits aux célestes parfums. Vous me visitez fréquemment? Avec le plus doux sourire de

REJANE D'ARLY

"Le secret du bonheur ne résulte pas essentiellement des circonstances et des faits qui sont notre vie; il est plutôt en nous-mêmes: avant tout basé sur l'enrichissement progressif de notre personnalité."

Réjane D'Arly.

cesserai de vous dire que "je vous aime".

MESY

EUGENIE CHENEL. — Comme c'est agréable de vous retrouver ici. Etes-vous encore à La F. d'E.? J'espère avoir de vos nouvelles sous peu, mon dernier envoi étant resté sans réponse, j'étais inquiète de votre fragile santé. Venez me rassurer.

COUREUR DES BOIS. — Mon petit ravin est plus beau que jamais. La neige fait une parure magnifique aux sapins et aux cèdres que vous avez admirés par un bel après-midi d'été. Merci pour l'aimable appréciation de mon humble bouquin. Vous reviendrez?

A TOUS. — Cordial Souvenir.

HELENE

COUREUR DES BOIS. — A la bonne heure, amicalement, je vous serre la main, Coureur! Nous entraîner? S'agirait-il de mystification, je puis vous aider... mais nos charmantes amies sont bien perspicaces. A bientôt.

MIETTE D'ARTEUIL. — Excusez-moi si j'emprunte ce que vous disiez à Ethiopienne. Je ne saurais trop rappeler à votre souvenir ce que Danton disait: De l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace... (dites qu'il a raison) Mais un petit cœur de dix-neuf ans, vraiment, j'en raffole, et en plus, capable d'affection sincère... mais je n'y crois pas encore. Aussi je me sers de vos propres paroles pour vous demander ce que vous en pensez?... Venez vite le dire à L'AMI DES ROSES

SOUVENIR. — Votre aimable invitation m'enchantait et il m'est agréable d'y répondre par un soir calme et reposant ou seul, je cause avec vous. Laissez-moi vous dire tout ce que vous possédez dans un trésor unique. Certes, d'abord vous avez raison d'être fière, car enfin, qu'y a-t-il de plus charmant, de plus gentil qu'un doux "souvenir"?

BEBE ROSE. — Vous me faites penser à ma filleule lorsque je vous regarde. Ne soyez pas blessée. Elle est si jolie.

AMOUREUSE AUX YEUX NOIRS. Je sais que vos yeux pétillent des mêmes lueurs que les miens, mais je ne serais pas moins heureuse de les entrevoir un brin. Voulez-vous faire quelques pas à ma rencontre? J'accours sur le droit chemin. Au revoir donc.

MARILIS, GUY, HELENE. — Je mets toute mon affection à vous dire bonjour! Qui de vous viendra me visiter. Soyez les bienvenus.

MARINA

LUTIN BLEU. — Et vous qui n'aurez pas le bonheur d'être avec les vôtres en ces temps de fêtes; je vous garde toute ma pensée et mes souhaits sincères.

A TOUS. — Les amis des A. L. et principalement à notre chère Réjane, je souhaite un Joyeux Noël et les meilleures choses.

JEAN DU NIL

SULLY TRISTANE. — Quelle heureuse surprise de retrouver en vous une amie si aimable. Je suis bien le même qu'aux C. I. et accepte avec joie votre amitié qui me rendra beaucoup moins seul. Vous excuserez n'est-ce pas mes torts d'autrefois, et vous me permettrez de vous connaître davantage, car j'y suis très intéressé. Comme étudiant, j'ai fait mon cours complet non à l'école P., mais aux B.A. A présent, je suis à l'emploi de la C.E.C.M. devinez? Vous avez mon prénom exact et que vous réservera l'avenir en vos futures recherches? (à suivre)

REVEUR SOLITAIRE

A TOUS. — Mes vœux de bonheur sont un peu tardifs, mais ils n'en restent pas moins sincères, veuillez les accepter parmi les blés tout parfumés de ma chaude amitié. (à suivre)

JEANNINE DES BLES

COUREUR DES BOIS. — Un frémissement presque imperceptible vient courir à travers le bois, il se rapproche devient plus distinct, s'éloigne et revient encore, une pâle couleur d'aurore vient à vivre les nuages gris et encre de la nuit, la clarté devient réalité,

les minces rayons de l'astre du jour pointent à l'horizon et donnent une apparence de vie à toutes ces choses inanimées, tout en patinant sur les bas édifices couverts de la première neige, c'est le réveil de la nature de chez-nous et dans toute sa splendeur. L'impressionnante ombre a fui prise de torpeur, devant la perspective de la vie sans cesse renouvelée et il n'en reste qu'un faible murmure qui ne peut beaucoup devant la nature et un très gentil ami qu'est un Coureur de bois.

SOUVENIR. — Me souvenir de tous ces jours heureux passés au milieu de vous est pour moi une griserie et particulièrement un pseudo si évocateur me charme et m'invite à vous murmurer à l'oreille, des choses que l'on ne redit que le soir lorsque tout dort, des choses que l'ombre emporte en disparaissant mais que l'on n'oublie jamais pourtant. A quoi tient votre mystérieux pseudo?? Me ferez-vous souvenir?

A PETIT SPHINX. — Afin de ne pas décevoir personne, l'Ombre s'est faufilé un peu partout quelque part, vous savez la dernière, l'amitié n'en est pas diminuée. Prenez-y votre large part et croyez en une sympathie de toujours. Pourquoi (suite à la page 4)

CONCOURS LITTÉRAIRE

QUATRIÈME PRIX

"La femme et l'Amour dans la Société d'aujourd'hui et le rôle qu'ils se doivent de simultanément remplir".

Réjane nous pose là une question bien embarrassante et il sera difficile à ma simple expérience d'en faire un exposé juste et précis, car les exigences de la vie sont si compliquées et nous présentent des situations si particulièrement complexes que j'éprouve une réelle crainte à me risquer dans ce domaine épineux qu'est la femme et l'amour. Pour avoir la satisfaction du devoir accompli, je vous dirai tout simplement comment je conçois et je comprends l'amour et le rôle qu'automatiquement, il remplira.

L'amour, ce mal de l'âme qui brûle, torture et enivre à la fois, à été, et sera de tout temps, le sentiment qui aura fait les grands cœurs, les âmes magnanimes capables de grandes choses. Or, pour que l'amour exécute le rôle que Dieu s'est proposé en en remplissant le cœur humain, il faut qu'il possède deux qualités essentielles qui sont: la pureté et la noblesse.

C'est alors que l'amitié, adhérence de l'amour, naîtra belle de pudeur et de tendresse, rayonnante de bonté et de désintéressement, et nous fera plier à toutes ses exigences, avec satisfaction et bonheur. Voilà l'amour complet et effectif dans la société d'aujourd'hui comme dans celle d'hier.

Son rôle? L'amitié, pour qu'elle soit entièrement satisfait, suppose trois conditions: la vie en société, la communauté de bien et enfin l'union intégrale. Le tourment de l'amitié, sa grande douleur, c'est l'absence; elle ne peut supporter la solitude, mille inquiétudes la tourmentent, il lui faut la présence du Bien-Aimé. L'amour aspire à la communauté de bien, il la veut! c'est pourquoi, deux êtres unis par les mêmes sentiments d'amour, partageant, sacrifiant, donnant avec profusion tout ce qu'ils possèdent, leur nom, leurs biens, leur honneur, leur vie même.

Mais l'amour, est-il à son apogée? Non! car les exigences de l'amitié ne sont point encore pleinement satisfaites. Et, c'est là, le rôle de l'amour, le but que Dieu a voulu en l'élevant à une dignité que nous devons respecter. La tendance de l'amour, la tendance finale, c'est l'union de ceux qui s'aiment, la fusion de deux en un, de deux cœurs en un cœur, de deux âmes en une âme... L'amour est parfait!

Tous, nous subissons cette loi de l'amour que Dieu nous a dictée, et chacun en réalise les conditions selon ses aspirations; mais c'est l'amour qui a donné le bonheur sur la terre, et c'est l'amour qui nous donnera les béatitudes éternelles.

CHANTAL

NOTES LOCALES

CERCLE "E.-P. TACHE"
MONTMAGNY, P. Q.

Ordre du jour. 20 janvier 1936.
Prière.
Appel.
Compte-rendu de la réunion précédente.
Mot de la Présidente, renfermant:
1—Souhaits du Nouvel An.
2—Lecture:
a) des cartes et lettres de bonne année reçues;
b) d'un très aimable article dédié au Cercle, par M. Henri Lacourcière, B. S. A.;
c) d'une description poétique publiée dans "Les Veillées des Chaudières", et intitulée "Les Anges de France".
3—Instructions particulières relatives à la soirée dramatique qui sera donnée par le Cercle, le 5 février prochain, à la salle des Chevaliers de Colomb.

4—Remarques et commentaires sur faits divers intéressant le Cercle.
CAUSERIE:
Le Baptême. Sa liturgie, par Mlle Bélanger.
(La prochaine réunion du Cercle est fixée au 10 février.)

VENTES ANNUELLES DE JANVIER

Achetez votre manteau de Fourrure durant notre vente de Janvier.

Une occasion splendide pour les femmes qui apprécient les occasions que vous offre la

Maison Geo. E. Fournier,
Rue de la Gare,
Montmagny.

ASTHME

Ne restez pas des nuits assis, étouffant, suffoquant, haletant. Obtenez un soulagement rapide. Prenez les Capsules RAZ-MAH. Des milliers les prennent pour faciliter leur respiration et faire cesser en une nuit la persistante toux bronchique. Faciles à prendre, pas de fumée, d'inhalation, de prise. Inoffensives. Ne portant pas à l'habitude. Soulagement—ou votre argent remis. 50c. et \$1 chez tous les pharmaciens. Excellentes aussi contre la Bronchite Chronique. Capsules RAZ-MAH de Templeton 32478

RETEONS:

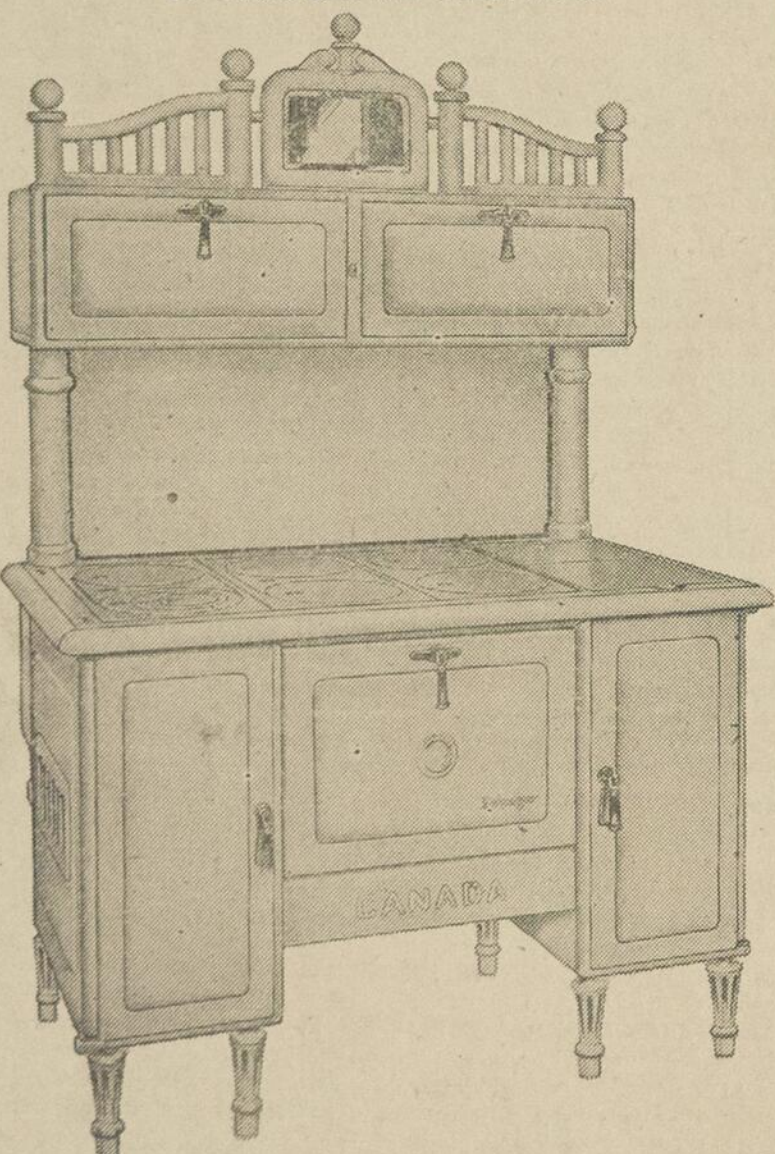
que "TOPOGRAPHIE DE MONTMAGNY" de M. l'abbé Dion, est un livre de lecture fort agréable: Livre fait avec ordre, avec aisance, ou les statistiques parlent sans ennuyer, ou le développement s'ordonne. L'auteur y a mis toute son élégante facilité.

En vente à la pharmacie Michon ou en s'adressant à M. l'abbé Papillon, ou au bureau de notre journal.
Prix: 0.60 — Par la maille: 0.70.

Les Lithinés du Dr Gustin

PROCURENT ECONOMIQUEMENT LA MEILLEURE EAU DE TABLE ET DE REGIME
Alcaline — Lithinée — Pétillante — Digestive
SONT TRES EFFICACES CONTRE
Acide Urrique, Rhumatisme, Goutte, Maladies du Foie, de la Vessie, de la Peau, de l'Estomac et de l'Intestin
Une boîte de Lithinés contient 12 paquets suffisants pour 12 grosses bouteilles d'un litre.
Franco par poste 56 cents sur réception du prix.
En vente dans toutes les pharmacies
La CIE Canadienne des Agences Modernes. 6614 Delormier, MONTREAL

L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE VIVENT L'UNE DE L'AUTRE UN PRODUIT DE CHEZ NOUS



A. BELANGER, LIMITEE

Etablie depuis 68 ans
MONTMAGNY, Qué.



MAL DE DOS
disparaît bientôt par l'usage de
PILULES..
du Dr CHASE pour les reins et le foie

nion.
—
M. le professeur Jean-Charles Bernatchez nous a quittés pour aller enseigner à l'Ecole Normale-Laval de Québec, où il remplace M. le professeur P. Paul Magnan, actuellement à l'Hôpital du St-Sacrement.

—
Nos meilleurs vœux de santé et persévérance à Mlle Thérèse Boulanger, du Rocher Noir, qui a quitté sa famille pour entrer au noviciat des Révérendes Soeurs de la Charité, de Québec.

—
M. J. A. Ouellet, du Cap Saint-Ignace, était, ces jours derniers, en visite chez son cousin, M. Arthur Coulombe.

—
Mme J. St-Laurent et sa jeune fille, Mlle Ghislaine, de Québec, étaient, récemment, en visite chez M. et Mme Joseph Blouin.

—
Cuisinière demandée,
pour une famille de deux enfants. Références exigées.
S'adresser au bureau de notre Journal.

SEPULTURE

Nos sincères condoléances à M. et Mme Cyrille Blouin (née Blanche Poliquin) qui viennent d'être éplorés par la mort de leur bébé, Marie-Simone-Denise, décédée le 17 du courant à l'âge de 15 mois.

—
Mlle Simonne Bernier, M. Maurice Bernier, ainsi que M. René Lacasse, de Québec, étaient, dernièrement, les hôtes de leur tante, Mme Arthur Coulombe.

Notre Vente de Janvier de Toiles et Cotons de Ménage

Serviettes de toile, Nappes, taies d'oreillers brodées, à 59c. la paire.

Nappes à lunch, cotons à draps et à oreillers, couvertes de flanellette, etc.

Profitez des Réductions de la

Maison Geo. E. Fournier
Rue de la Gare,
Montmagny.

PROPOS INTIMES..

(suite de la page 5)
toujours insaisissable? Que pourrais-je pour vous conquérir? (à suivre)

MURMURE DANS L'OMBRE

A MARILIS. — Très heureuse d'avoir une occasion de vous offrir toutes les caresses dont sont prodigués les bébés quand ils se sentent entre "bonnes mains" et vous savez, n'est-ce pas que les vôtres sont de celles-là. Sourires et amitiés à vous dont l'accueil m'a charmé Sous la Lampe.

A COUREUR DES BOIS. — Je me demande quels "torts" j'aurais à vous faire expier. Je suis probablement trop "jeune" pour bien tenir mes comptes ou bien mon indulgence s'est chargée de les effacer en même temps que les "retards"... toujours est-il qu'il n'y a

Mme Louis Latulippe accompagnée de sa jeune fille, Raymonde, de Saint-Valier, a passé le dimanche à Montmagny, l'invitée de la famille Fréchette.

BAPTEME

Le 21 janvier, a été baptisée Marie Bernadette Monique, fille de M. et Mme Joseph Labrecque (née Rose-Déla Labrecque).
Parrain et marraine: M. et Mme Paul-Aimée Gaudreau.

M. Hubert Coulombe, de Québec, est venu visiter son frère, M. Arthur Coulombe, et autres parents.

Réductions sur la laine à 4 plis, la laine à 3 plis, ainsi que Robes et gilets de laine pour enfants.

Chez Mlle
ERNESTINE COTE,
Rue St-Thomas,
Montmagny.

AVIS AUX ARTISANS CANADIENS-FRANCAIS DE MONTMAGNY

Succursale des Dames, No. 610

Toutes les dames de cette Succursale sont invitées à une assemblée régulière qui sera tenue chez M. Amédée Côté, rue St-Thomas, lundi prochain, le 27 du courant, à 8 heures P. M., pour l'élection de nouvelles officières.

Par ordre,
ELIZABETH COTE,
Secrétaire-Trésorière.



aucune ombre au tableau qui vous est destiné. Racontez-moi donc une histoire. Cela vaudra mieux. Jouer à la cachette, ce n'est plus du nouveau pour moi et tout ce qui se répète indéfiniment finit par m'agacer. Au cercle tout va bien, naturellement. C'est un cercle exclusivement féminin. Il n'est même pas permis aux messieurs de se glisser derrière les portes ouvertes. Vos inquiétudes à ce sujet ne sont donc pas calmées? Je ne savais pas l'homme si tenace dans ses curiosités. Il est vrai que j'ai encore beaucoup à apprendre... "En vitesse" je réponds à votre "invitation" et vous souris.

A HELENE, CHERE VIEILLE CHOSE, RACHEL, GABY, JEANNINE DES BLES, MARILIS, DONA DEL CARPIO, COEUR CHAMPETRE, SULLY TRISTANE, LAURENCE, COUREUR DES BOIS, SOLEIL DE MINUIT, SOUVENIR, REVEUR SOLITAIRE et autres: Je vous réunis tous dans mon cœur quand je forme des vœux pour ceux qui me sont chers. Que cette année 1936 soit pour vous la plus heureuse et la meilleure de votre existence!

BEBE ROSE

AU THEATRE

des CHEVALIERS DE COLOMB

MONTMAGNY

Le foyer des beaux films français

La semaine prochaine:
Lundi, mardi et mercredi, 27-28 et 29 janvier.

à 8 heures p. m.:
"LE ROI DE CAMARGUE"
en programme double,

avec
"Le Maître de Forges"
Matinée le 28 janvier, à 1.30 hre.

—
Jeudi, vendredi et samedi, 30, 31 janvier et 1er février:
"FAMILLE NOMBREUSE"
Matinée: le 1er février à 1.30 hre.

—
Admission: le soir: .. 30c.
Matinée: .. 25c.

SUR LA TOMBE DE GEORGE V

(suite de la page 1)

Britannique".

Le juge Prévost répondit en termes émus et il loua les grandes qualités de cœur et d'esprit de ce grand monarque qui vient de disparaître.

Immédiatement après, il ajourna la Cour pour cinq minutes, durant lesquelles la foule émue resta silencieuse.

Le Protonotaire de la Cour Supérieure réserva une page du pluvitif de cette Cour, pour consigner cet événement.

FACTS, BARE FACTS...

(suite de la page 1)

ler qu'il y a quelques 15 ans, il avait beaucoup plus de personnalité et que son jugement était beaucoup moins affecté par l'âge.

Nous aimons beaucoup rappeler aux électeurs que M. Bélanger a avoué que s'il était plus jeune, il aurait été du parti de l'Union Nationale. Ceci démolit, annihilé tous les jugements rendus dans ses tribunes libres et d'ailleurs dans cette même tribune libre n'ignore-t-il pas complètement son chef, M. Taschereau? Ne laisse-t-il pas entendre qu'il devrait être remplacé par M. Godbout appuyé par M. Lapointe? Ne laisse-t-il pas voir même qu'un remaniement dans les cadres du régime serait à désirer? Rions un peu.

Nous l'avons déjà dit, tous et chacun des ministres et des députés du régime ont été complices de l'exploitation, des abus de confiance, des privilèges arbitraires du régime. Tous ont sanctionné la loi Dillon, tous ont sanctionné l'exploitation de la Donacona et de la Canada Paper, tous ont sanctionné les turpitudes du monopole du charbon et du monopole de l'électricité tous et chacun se sont ris de la majorité de la population et la majorité de la population veut aujourd'hui que tous et chacun soient "foutés" dehors. Et nous nous permettons à la fin de cet article, d'inviter toute la population du comté de Montmagny à nous dévoiler tous les scandales de la dernière campagne électorale, car nous avons l'intention de montrer à jour sous le titre de "Front Choquette-Taschereau" ce qui s'est passé dans le comté de Montmagny à la lutte électorale du 25 novembre dernier. Nous avons déjà des faits, beaucoup de faits et nous voulons en avoir d'autres pour les jeter à la face de gens incrédules par intérêt et pour convaincre davantage les gens sincères. "Facts, bare facts nothing but facts."

P. R.

"JEAN RIVARD"

(A. GERIN LAJOIE)

LE DEFRIQUEUR

Editeur
L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.



Jean Rivard, eut la bonne aubaine de rencontrer un brave canadien robuste défricheur: Pierre Gagnon. Munis de leurs armes et bagages, ils se dirigèrent du côté du canton Bristol. Jean portait le cœur gonflé, rempli des émotions de la veille; tant de serments de fidélité s'étaient échangés.



Après plusieurs heures de pénible trajet à pied les deux voyageurs arrivèrent à Bristol sur la propriété de Jean Rivard. Un colon l'avait déjà précédé et Jean pouvait dès maintenant être assuré du gîte, si modeste fût-il. Que désirer davantage! Demain il s'attaquera à la forêt.



Les défricheurs n'ont pas besoin d'un lit moelleux pour goûter les douceurs du sommeil. Etendus sur un lit de branches de sapin, la tête appuyée sur leurs sacs de voyage, tous deux reposèrent comme des bienheureux. Au petit jour Jean Gagnon s'attaqua aux colosses de la forêt.



Tous les matins les mêmes gestes en se répétant fortifiaient les muscles du collégien de dix-neuf ans. Novembre 1843 approchait. Les deux compagnons se rendirent à Lacasseville et aidés de deux hommes transportèrent à travers la forêt tous les articles nécessaires pour passer l'hiver, entre autre un poêle.



Lacasseville était pour nos deux bûcherons le plus proche bureau de poste. Dans son voyage Jean Rivard rapporta une lettre de son ami Gustave Charment. Celui-ci comme lui-même du reste avait le cœur épris d'une gentille demoiselle à laquelle il n'avait pas osé dire son secret mais qu'il suivait toujours.



Heureux dérivatifs que ces lettres de la civilisation. Les jours se ressemblaient et étaient tous bien employés, mais non sans résultats. Au mois de mars on comptait dix arpents de forêts abattus, en plus de cinq autres de l'automne. Il ne restait plus qu'à "tasser ou relever l'abatis".



Pour recevoir des lettres, il faut en écrire et Jean en écrivait; c'est ainsi qu'il passait ses heures de loisir. Il se devait aussi de tenir un journal régulier de ses opérations et notait aussi toutes ses impressions du jour. Louise Routier n'était pas oubliée.



Et aux heures d'ennui, quand le petit écureuil élevé par Pierre Gagnon ne suffisait pas à égayer le jeune maître Pierre se mettait à chanter son répertoire de complaintes, bon moyen d'arracher au pensif du moment un large sourire.